

Module « Méthode d'enquête en sciences sociales »

En quoi le dispositif Natura 2000 constitue-t-il un levier à l'action environnementale ?

L'exemple du site du Pic Saint Loup



SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	2
1. INTRODUCTION	1
2. METHODOLOGIE	4
2.1 Théorie de la pratique	4
2.1.1 Un cadre théorique fixé : la sociologie de l'action organisée	4
2.1.2 Le cadre théorique structure notre posture d'observation et donc notre rapport au terrain	4
2.2 Pratique de la théorie :	5
2.2.1 Avant le terrain : préparation de l'exercice	5
2.2.2 Les entretiens :	5
2.2.3 Post terrain : l'analyse des données	6
3. RESULTATS.....	9
3.1 Les enjeux environnementaux portés par les acteurs dans la région du Pic Saint Loup : lutter contre la fermeture des milieux, contrôler l'urbanisation	9
3.1.1 Qualification des grands enjeux environnementaux	9
3.1.2 Sous jacents à ces risques environnementaux, la réalité économique d'un territoire en proie à la déprise agricole et à l'absence de gestion forestière.....	11
3.1.3 Les préoccupations environnementales de Natura 2000	12
3.2 L'urbanisation complique les relations entre les acteurs du territoire	13
3.2.1 Conflits d'usage liés à l'urbanisme	13
3.2.2 La place des élus	15
3.3 La gestion environnementale dans la région du Pic Saint Loup.....	17
3.3.1 Les actions des associations environnementales.....	17
3.3.2 La place de Natura 2000 dans ces actions	24
4. DISCUSSION	29
4.1 En quoi la méthodologie utilisée et les résultats obtenus répondent à la problématique ? ..	29
4.1.1 Quelle place chaque acteur donne-t-il à Natura 2000 ?	29
4.1.2 Effets d'agrégations	29
4.1.3 Comment Natura 2000 influence les jeux d'acteurs ?	30
4.2 Limites et problèmes	31
4.2.1 Des problèmes liés aux conditions d'enquête	31
4.2.2 Les limites d'une méthode.....	32
5. CONCLUSION	36
ACRONYMES ET SIGLES	37
BIBLIOGRAPHIE.....	38

1. INTRODUCTION

L'environnement s'inscrit au cœur des débats nationaux et internationaux actuels. En vue de surpasser les barrières et les frontières administratives dans l'élaboration de mesures de protection de l'environnement, et ainsi de rendre cohérente l'action de préservation de la biodiversité sur tout son territoire, l'Europe s'est engagée à mettre en place un réseau de sites écologiques à fort enjeux de conservation : le dispositif Natura 2000.

Lancé depuis 1992 après le Sommet de Rio par la directive 92/43/CEE, la volonté de Natura 2000 est de préserver des sites naturels ayant une grande valeur patrimoniale et les habitats remarquables par la faune et flore exceptionnelles qu'ils abritent. Cette action de préservation se fait tout en prenant compte des enjeux économiques, sociaux et culturels des espaces à protéger.

Les sites désignés sont classés soit comme Zone de Protection Spéciale (ZPS), soit comme Zone Spéciale de Conservation (ZSC). La base réglementaire pour choisir le type de site repose sur deux textes importants qui sont deux directives européennes datant de 1979 et 1992 respectivement : la directive « Oiseaux » et la directive « Habitats, faune, flore ». Les ZPS reposent sur la directive « Oiseaux » qui vise la conservation à long terme d'espèces d'oiseaux qui utilisent ces aires pour la reproduction, la mue, l'hivernage ou comme zone de relais dans le cas des oiseaux migrateurs. Les ZSC elles, reposent sur la directive « Habitats » qui vise la conservation de certains types d'habitats naturels (200 répertoriés par la directive) et d'espèces animales (200 espèces) et végétales (500 espèces) sauvages qui présentent un intérêt communautaire.

En France, la méthode de gestion choisie par le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie est une démarche de concertation et de participation volontaire et active des différents acteurs du territoire, afin qu'ils s'approprient les enjeux soulevés par Natura 2000 et qu'ils puissent tous participer à la gestion de leur environnement.

Lors de la création d'un site, une collectivité territoriale ou un groupement de collectivités est désigné en tant que gestionnaire. Puis un dialogue est rendu possible par la création du Comité de Pilotage (CoPil) qui réunit les acteurs locaux : élus, citoyens, propriétaires forestiers, agriculteurs, chasseurs, experts, associations. En collaboration avec ces acteurs, un opérateur technique élabore un document d'objectifs (DOCOB) établissant un diagnostic écologique, économique et social des milieux concernés afin d'élaborer le plan de gestion de ce site exceptionnel. L'application de Natura 2000 passe aussi par la contractualisation avec les agriculteurs ou les forestiers : des contrats MAET sur les zones agricoles ou NATURA 2000 sur les zones non aménagées et forestières. Ces contrats vont définir des « bonnes pratiques » ou mesures agroenvironnementales, donc favorables à la protection des milieux.

L'Hérault, département du Languedoc-Roussillon, en raison de la diversité et de la richesse de ses espaces naturels ne reste pas en marge de cette avancée. Le département s'est engagé de manière concrète dans la conservation et préservation de la biodiversité, en classant des Espaces Naturels Sensibles (ENS) et en protégeant de nombreux sites tels que les montagnes sèches, les plaines humides ou encore les garrigues. Il compte 5 sites Natura 2000 marins et 48 sites Natura 2000 terrestres, qui couvrent plus de 30% du territoire et concernent plus de la moitié des communes du département.

Cependant, les modalités de gestion concertée de la biodiversité instaurée par le cadre Natura 2000 sont loin d'être évidentes à mettre en œuvre. En effet, Natura 2000 a souvent été accueilli par de nombreuses critiques, et la méfiance et le rejet du projet exprimés par certaines catégories d'acteurs mettent en évidence la complexité des problématiques territo-

riales pour la conservation de l'environnement. Il paraît ainsi intéressant de s'interroger sur la question suivante :

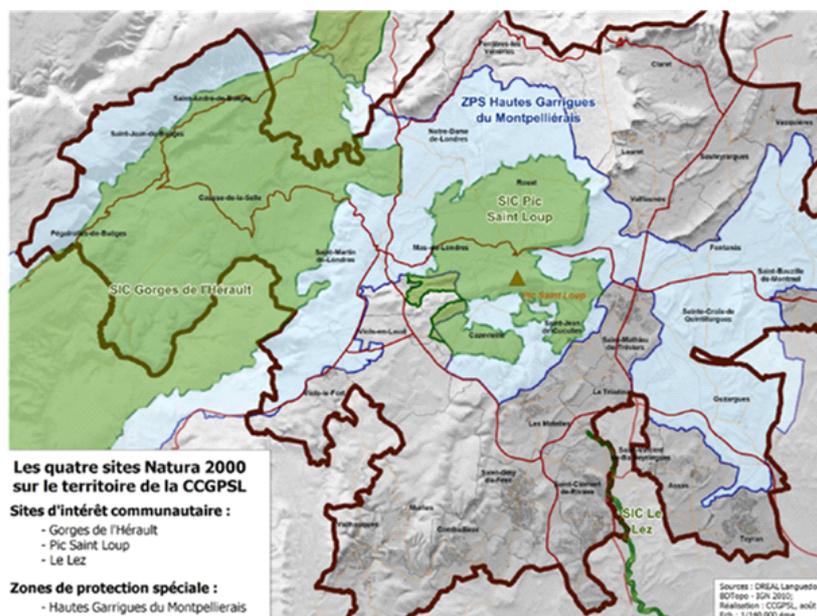
« En quoi le dispositif Natura 2000 constitue-t-il un levier à l'action environnementale ? »

Pour répondre à cette problématique nous avons posé l'hypothèse que la mise en œuvre de Natura 2000 est conditionnée par un jeu d'acteurs. Notre travail a donc consisté à caractériser le jeu d'acteur au sein d'une zone d'étude, à comprendre les relations bilatérales existant entre différents acteurs et à qualifier en quoi elles se répondent.

Nous avons effectué notre étude autour de la région du Pic Saint Loup. Celle-ci compte huit communes gérées par une Communauté de Commune à laquelle se sont rajoutées depuis le 1^{er} Janvier 2010 celles de Séranne Pic Saint Loup et Orthus formant ainsi la Communauté de Commune du Grand Pic Saint Loup. On y retrouve quatre sites de protection Natura 2000 du département de l'Hérault (Voir carte).

Notre étude s'est focalisée sur trois de ces sites de protection :

- La zone de protection spéciale (ZPS) Hautes garrigues du Montpelliérain opérée sous la directive « Oiseaux » et dont la principale espèce protégée sur le Pic Saint Loup est l'aigle de Bonelli. Le document d'objectif (Docob) est en cours de validation.
- Le site d'intérêt communautaire (SIC) Pic Saint Loup, inscrit sous la directive « Habitats, faune, flore » dont le Docob fut approuvé et validé en Août 2012.
- Le SIC Gorge de l'Hérault, opéré sous la directive « Habitats, faune, flore ». Le Docob y est en cours de validation.



Grâce à notre travail de terrain et d'enquêtes nous avons pu dégager trois grandes caractéristiques, ou trois points communs à chaque site de la zone d'étude qui vont influencer sur les jeux d'acteurs.

Tout d'abord, une des particularités de la zone d'étude est sa proximité avec l'agglomération de Montpellier. L'augmentation de la population en partie liée au développement de la ville implique un étalement urbain. L'installation des « rurbains » crée une pression foncière sur l'espace rural. Le prix du foncier et de l'habitat augmente, ce qui peut conduire à un rema-

niement de l'espace agricole, et à influencer les décisions des agriculteurs ou des propriétaires forestiers quant à la revente de leurs terrains, face à des élus pour qui l'urbanisation est devenue une problématique majeure. Parallèlement, l'urbanisation exerce une pression environnementale. Tout d'abord, cela a un impact sur la dégradation et la disparition des ressources naturelles. Ensuite, le fait qu'il y ait plusieurs acteurs sur un même territoire peut donner lieu à des conflits d'usage, entre les rurbains, les activités de loisirs, les chasseurs, les agriculteurs, et même les forestiers. Les associations environnementales peuvent elles aussi jouer un rôle de persuasion. Ainsi l'urbanisation vient-t-elle remettre en cause les relations entre les acteurs, en imposant de nouveaux enjeux, de nouvelles relations.

Ces changements dans la société et le paysage se traduisent par une évolution de l'espace rural dans le temps. En premier lieu, la récente mutation économique du monde rural dans cette région a conduit à une déprise agricole et à des changements de pratiques. Cela s'est traduit par un abandon des terres, par une crise viticole, et par la disparition progressive des éleveurs et du sylvo-pastoralisme. Des modifications de l'espace forestier ont conduit à un morcellement du territoire, avec un grand nombre de forestiers privés, et à des difficultés dans la gestion forestière. Le paysage rural est donc aujourd'hui marqué par une fermeture des milieux naturels, ce qui favorise une augmentation des risques d'incendies et une diminution de la biodiversité.

Ainsi, la région du Grand Pic-Saint-Loup est soumise à de forts enjeux environnementaux. La protection du patrimoine environnemental s'effectue dans la région grâce à différents outils tels que les ZNIEFF, les zones classées, les SIC, les ZPS et la mise en avant d'espèces symboliques comme l'aigle de Bonelli, etc. Et ces dispositifs forcent parfois les acteurs gestionnaires de l'espace rural à modifier leurs modes d'actions et leurs visions de la gestion

Finalement, ces interactions complexes entre les acteurs qui forment le réseau de gestion de l'espace rural sont par nature difficiles à disséquer. Nous verrons que les entretiens permettent de caractériser les acteurs, de comprendre leurs relations et surtout, de fournir des preuves authentiques d'un système dynamique en action. Parce que la qualité des données dans les études qualitatives dépend entièrement des méthodes systématiques, cohérentes et appropriées, un compte rendu détaillé des méthodes utilisées est présenté par la suite.

2. METHODOLOGIE

2.1 THÉORIE DE LA PRATIQUE

En sociologie, techniques et méthodologie mises en œuvre sont liées avec un système théorique. La sociologie abrite de nombreux courants : il convient donc, dans cet exercice, de commencer par préciser où l'on se place.

Qui dit travail de terrain dit observation, et qui dit observation dit positionnement. On parle de posture d'observation, que l'on peut définir comme la combinaison d'un cadre théorique et d'une préoccupation. Précisons quel est notre cadre théorique et quelle est notre préoccupation.

2.1.1 Un cadre théorique fixé : la sociologie de l'action organisée

Nous considérons ici que les rationalités individuelles structurent la : on parle d'individualisme méthodologique. C'est-à-dire que nous partons de l'étude des comportements individuels que nous considérons comme s'agrégeant, pour décrypter le jeu social.

C'est une méthode d'approche du réel qualifiée de :

- qualitative, c'est-à-dire que l'on cherche à saisir la diversité des processus sociaux par l'analyse d'un corpus d'entretiens et de données, c'est-à-dire de ce que les gens ont à nous dire et qui est important à leurs yeux.
- compréhensive : on veut comprendre le sens que donne les acteurs à leurs actes
- d'hypothético-inductive : on part d'observations empiriques pour construire notre hypothèse de travail. Dans notre cas précis, on est parti d'une question environnementale assez précise qui nous a servi de guide de pensée : on prend de cette manière partie pour le reste de l'étude en termes d'orientation de questions lors des entretiens, de choix d'interlocuteurs....

2.1.2 Le cadre théorique structure notre posture d'observation et donc notre rapport au terrain

Notre travail s'appuie sur les concepts clés de la sociologie de l'action organisée. Ce cadre théorique implique une clé d'entrée qui a conditionné la méthode utilisée et notre rapport au terrain. Concrètement :

- une sociologie individualiste comme vu précédemment ;
- une sociologie de l'action où l'on considère que les individus ont des raisons de faire ce qu'ils font, et où l'on s'intéresse à la subjectivité de l'interviewé, subjectivité que l'on considère comme rationnelle. Le jeu social est alors le produit de l'agrégation des actions individuelles ;
- une sociologie interactionniste où l'on regarde comment les acteurs échangent et négocient des possibilités de comportements.

Dans ce travail, notre positionnement est orienté par la demande de notre commanditaire : on écrit pour quelqu'un, et non pas simplement pour nous. En l'occurrence la DREAL, qui s'intéresse à la question de Natura 2000 dans la région du pic Saint Loup. Cette demande orientera notre guide d'entretien et notre façon d'analyser ensuite nos données vers la question environnementale. Cette posture est légitime car nous sommes obligés de fixer des critères pour saisir le réel. Il est donc important de clarifier notre rapport au terrain puisqu'il conditionne, via notre relation avec le commanditaire, nos données.

La préoccupation oriente aussi notre rapport au terrain en termes de sélection des interlocuteurs : puisque l'on s'intéresse à la question de Natura 2000, nous allons choisir des acteurs

qui ont partie liée avec la gestion de la nature (chasseurs, propriétaires forestiers, élus, associations environnementales, agriculteurs...).

Par le biais d'entretiens individuels semi-directif, nous nous donnons pleine liberté dans les sujets abordés (nous cherchons à récupérer le maximum d'informations, certaines informations ne prenant sens qu'après les avoir recroisées avec d'autres entretiens) : il existe pourtant ce qu'Olivier de Sardan appelle "*une négociation invisible*" (O. de Sardan, 2003). L'enquêteur et l'enquêté ont une vision et des intérêts différents sur l'entretien, les menant à "mener l'autre dans son sens". Notre principale difficulté sera de garder le contrôle de l'interview tout en laissant la liberté à l'interviewé de s'exprimer. Par l'entretien semi-directif, l'ensemble des questions et points intéressants sont traités mais la possibilité est laissée à l'enquêté de digresser.

Au cours de notre travail de terrain, nous avons effectué des réunions retour après chaque journée d'entretiens, de façon notamment à bien replacer notre pratique de la théorie dans le cadre que nous nous étions initialement fixé.

2.2 PRATIQUE DE LA THÉORIE :

2.2.1 Avant le terrain : préparation de l'exercice

Le choix des acteurs a été réalisé par le responsable du module (Pierre-Marie Aubert) préalablement à l'exercice, et les acteurs ont été sélectionnés parce qu'ils semblaient jouer un rôle dans l'espace rural au sens large. Ils ont été contactés par téléphone quelques semaines avant le début de l'étude, et d'autres pendant le terrain. Certains rendez-vous ont été obtenus par effet "boule de neige", c'est-à-dire par l'intermédiaire des personnes contactées.

Il faut souligner le fait que l'effectif rencontré n'est pas représentatif de l'ensemble des acteurs qui évoluent dans l'espace rural d'un point de vue qualitatif, et ce pour des raisons techniques et logistiques notamment (manque de temps, refus de certains acteurs...). Par ailleurs, le parti pris a été de contacter les acteurs susceptibles d'être en tension les uns avec les autres, afin de coller au maximum avec notre problématique qui s'appuie sur la nature des relations des acteurs.

A titre indicatif, on parlera de pré catégories pour illustrer les fonctions exercées par chacun des acteurs sélectionnés (propriétaires forestiers, maires de village, chasseurs, responsables d'associations...). Vous trouverez la liste des acteurs rencontrés en annexe.

D'un point de vue organisationnel, la promotion a été répartie en 10 groupes de trois ou quatre personnes chacun, de façon à ce que chacun puisse mener au moins un entretien. Ces groupes ont été formés de manière arbitraire par les responsables du module.

2.2.2 Les entretiens :

Posture d'observation

Les entretiens que nous avons menés sont non déclarés, c'est-à-dire que nous n'abordons pas notre principale préoccupation si l'intervenant n'en parlait pas de lui-même. On entend ici par préoccupation la place de Natura 2000 dans la gestion de l'espace rural, comme cela a été formulé dans l'introduction. De plus, les interviewés n'étaient pas informés de notre problématique et des acteurs que nous allions rencontrer.

Lors de chaque interview, une personne était en charge de poser les questions, tandis que les deux autres prenaient des notes et pouvaient s'exprimer vers la fin de l'entretien de façon ordonnée, s'ils avaient d'autres questions.

L'entretien démarrait donc par une phrase d'amorce telle que : « On s'intéresse à la gestion de l'espace rural, on a cru comprendre que votre activité y était liée... pouvez vous nous en dire davantage sur cette activité ? » On peut par conséquent parler d'entretiens semi-directifs.

Par la suite de l'entretien, nous posons le plus souvent des questions ouvertes afin d'avoir le maximum d'informations possible, ne sachant pas a priori lesquelles seraient les plus pertinentes à traiter. Nous essayions le plus possible d'orienter notre entretien avec des questions de relance, en s'attachant plus à la question du "comment?" plutôt que celle du "pourquoi?".

Tous les interviewés n'ayant participé à l'enquête qu'une seule fois, on est donc dans le cas d'entretiens décentrés.

Les entretiens, concrètement

Dans le cadre de notre étude, 31 entretiens ont été menés par l'ensemble de la promotion sur une durée de 3 jours, ainsi qu'une réunion à laquelle a assisté l'un des trinômes de la promotion. Au cours de notre enquête, près de 32 personnes ont été interviewés en fonction de nos catégories : 3 gestionnaires, 5 chasseurs, 6 forestiers, 3 représentants des activités de loisirs, 4 élus, 7 agriculteurs, 3 associations environnementales et 1 responsable d'aménagement du territoire.

Ces entretiens ont eu lieu soit lieu de travail des différents acteurs, soit au mas où nous étions logés, soit au domicile de l'interviewé. Il s'agissait par exemple de la fédération des chasseurs, la mairie de Saint Mathieu la Clouère etc. Ils duraient en moyenne 1h dans la plupart des cas. Avec l'accord des interviewers, les interviews étaient très souvent enregistrées afin de procéder à une transcription correcte tout en réduisant la déperdition de l'information. Le temps de parole et le relais étaient assurés de manière respectueuse.

Afin de faire un briefing des différents entretiens passés dans la journée par les différents trinômes, une réunion était organisée chaque soir avant le repas. Le but était de permettre la préparation des entretiens suivant et de faire les premiers constats, toujours avec pour objectif d'améliorer l'entretien suivant.

2.2.3 Post terrain : l'analyse des données

Après la phase de terrain, nous sommes passés à la gestion et à l'analyse des données que nous avons récoltées. Nous avons trois objectifs de travail : tout d'abord caractériser les acteurs, puis qualifier leurs relations, enfin montrer comment se répondent ces relations bilatérales.

La retranscription

Nous avons tout d'abord transcrit les entretiens. L'objectif était d'obtenir un document écrit relatant mot pour mot le discours de chaque acteur. Pour cela, nous avons écouté les bandes d'enregistrement et avons tapé tout ce que nous entendions. L'exhaustivité est un élément clé dans notre démarche. En effet, nous ne savions pas encore ce qui allait être important dans le discours de l'acteur ; un élément qui semblait anodin pouvait plus tard se révéler central dans notre analyse. C'est pourquoi nous nous sommes appliqués à retranscrire avec le plus de fidélité possible. Cependant, par commodité pour la lecture, nous avons supprimé les tics de langage, les répétitions inévitables du discours oral, les mots inutiles ou les bruits extérieurs. Certains d'entre nous ont ajouté des didascalies, signalant une hésitation ou un rire.

Pour ce travail long et fastidieux, les trios se sont organisés : certains divisaient chaque entretien en trois parts égales, d'autres prenaient un entretien chacun. En moyenne, cinq minutes d'entretien correspondaient à 30 minutes de travail de retranscription. Cela variait selon la vitesse à laquelle l'interviewé parlait ou selon la connaissance de la langue française du transcripteur. Les étudiants étrangers rencontraient plus de difficultés dans cet exercice où une bonne connaissance de la langue est essentielle.

Tri d'informations

Après l'étape de retranscription, nous avons mis en commun nos 31 entretiens. Nous avons obtenu un fascicule de 150 pages, tiré en 30 exemplaires, soit un par personne. Les entretiens étaient regroupés en sept catégories :

- Acteurs forestiers
- Activités de loisir
- Gestionnaires de l'environnement et du territoire
- Association d'environnement
- Acteurs agricoles
- Elus
- Activités de chasse.

Ces catégories ont été déterminées par nos encadrants. Nous avons chacun pris un exemplaire et nous sommes répartis sur les entretiens de telle sorte qu'en quelques jours, nous avons analysé l'intégralité du document. Notre analyse s'est ainsi déroulée : l'objectif était de classer les informations que nous avons sur les différents acteurs. Pour cela, nous avons utilisé un code couleur correspondant à quatre catégories d'informations :

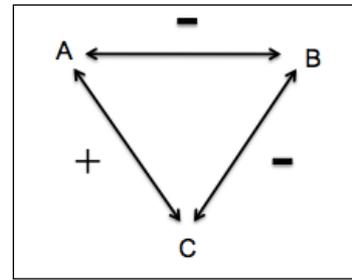
- Travail : les activités de l'acteur en rapport avec notre problématique, c'est à dire ses actions concrètes concernant la gestion de l'espace rural
- Relations : les relations qu'il entretient avec les autres acteurs de notre échantillon
- Problèmes : les problèmes que les acteurs mettent en lumière, concernant la gestion de l'espace rural ou les relations entre acteurs
- Enjeux environnementaux : les enjeux environnementaux qui se dégagent des discours.

Nous avons surligné tous les éléments correspondants à ces catégories. Une fois la collecte terminée, nous avons mis en commun les informations : nous lançons une thématique, et chaque étudiant signalait les éléments qu'il avait relevés en rapport avec cette thématique. Nous avons ainsi constitué une banque de constats sur chacune des catégories d'acteurs, et dans chacune des quatre thématiques. Nous en avons tiré un tableau de constats forts pour chaque catégorie d'acteurs. Pour chaque constat, nous avons indiqué l'acteur et la page du fascicule, notamment dans le but de faciliter la recherche future de verbatim.

Analyse

Parmi ces constats forts, nous avons cherché des récurrences d'informations qui nous ont permis de caractériser les acteurs et les relations qu'ils entretiennent entre eux. Plus la même information revenait, plus nous pouvions l'affirmer avec certitude. Il y a cependant des aléas à cette méthode : certains acteurs se contredisent, notamment concernant les relations : par exemple, un acteur d'une catégorie dira entretenir d'excellentes relations avec ceux d'une autre, alors que ceux de la seconde catégorie dénoncera les mauvais rapports qu'ils entretiennent. C'est une des limites de notre méthodologie : nous devons prendre en compte les individus au sein des catégories que nous avons déterminées, ce qui nuance le propos et le rend plus difficile à exploiter.

Afin de mieux comprendre les relations que les acteurs entretiennent, nous les avons représentées dans plusieurs sociogrammes. Nous avons schématisé les relations bilatérales et les interactions induites par ces relations. Pour cela, nous avons repris les éléments que nous avons sur les relations entre acteurs et les avons croisés. Le but était de mettre en évidence les imbrications des relations entre acteurs : un type de relation entre un acteur A et B influe sur la nature des relations avec l'acteur C. Les sociogrammes montrent comment les relations bilatérales se répondent.



Une fois les informations collectées et mises au clair sur les supports des sociogrammes ou des tableaux, nous avons pu raconter notre terrain. C'est la phase de linéarisation, la narration de la situation telle qu'elle nous est apparue après le travail d'analyse.

3. RESULTATS

3.1 LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX PORTÉS PAR LES ACTEURS DANS LA RÉGION DU PIC SAINT LOUP : LUTTER CONTRE LA FERMETURE DES MILIEUX, CONTRÔLER L'URBANISATION

3.1.2 Qualification des grands enjeux environnementaux

Les grands enjeux environnementaux de la région sont dénoncés et portés par les associations environnementales. Ils ont trait de manière générale à la protection d'un patrimoine naturel remarquable face à plusieurs menaces : pression démographique et urbanisation, fermeture des milieux, perte de biodiversité et risques environnementaux (incendies, pollution de l'eau). Les enjeux tels que l'urbanisation ou la fermeture des milieux vont concerner tout le territoire et viennent remettre en causes la gestion globale de la région. Ces deux dernières problématiques impliquent près de la totalité des acteurs de la zone que ce soit les élus et gestionnaires de l'environnement, les agriculteurs, les chasseurs etc... la pression foncière qui en découle fait naître un certain nombre de conflits d'usage.

D'autres enjeux sont quant à eux plus axés sur des problématiques plus locales et plus restreinte comme par exemple les grands enjeux de maintien de la biodiversité qui viennent se cristalliser autour d'un certain nombre d'espèces faunistiques particulières et symboliques (l'aigle de Bonelli, etc...).

Tout d'abord, vient se poser comme un enjeu environnemental majeur, celui de l'urbanisation croissante, conséquence directe de la proximité à l'agglomération de Montpellier qui continue de croître. Cette problématique a été soulevée à plusieurs reprises par les associations environnementales comme l'une des principales menaces sur le patrimoine naturel du Pic Saint Lou. Ce thème sera très largement développé dans la partie III 2. du rapport.

« D'abord sur ce SCOT y a eu, dès que le diagnostic environnemental a été fait, on est passé, diagnostic économique etc. Déjà le problème d'accroissement de population était posé comme problème numéro un, prioritaire. C'est vrai qu'à la lumière de ce qu'il s'est passé les décennies précédentes. Montpellier a exercé une pression démographique, développement de Montpellier proprement colossal, spectaculaire. Bien évidemment qui a impacté les communes voisines pour différentes raisons. Donc effectivement dans la première ceinture autour de Montpellier il y a eu densification de l'habitat, mitage... donc il fallait arrêter ce mouvement » (une association d'environnement).

Par ailleurs le problème de la fermeture des milieux a également été mis en évidence comme un point crucial des grands enjeux environnementaux lié à la protection du patrimoine naturel au niveau du Pic Saint Loup. Ce problème est largement porté par les gestionnaires de l'espace rural tel l'ONF et par les « écologistes » qui dénoncent l'embroussaillage des terres influençant directement la faune et la flore de la région et représentant un risque pour la biodiversité est fortement soulevé. Les sangliers qui pullulent à cause de cette fermeture du milieu est un sujet de débat chez les écologistes qui proposent de classer cette espèce comme espèce nuisible. Cela pourrait encourager la lutte contre l'augmentation continue de cet animal qui cause énormément de dégât chez les usagers de l'espace rural.

Les principaux risques environnementaux liés à la fermeture des milieux sont donc : la perte de la biodiversité et le risque d'incendies. Les associations environnementales s'engagent à protéger la faune, la flore et les habitats de la région. La communication de ces grands enjeux se fait via des espèces symboliques : l'Aigle de Bonelli, les vautours, les chouettes etc...

Néanmoins, les grands enjeux portés par ses associations replacent au cœur de la gestion du territoire, le pastoralisme. Les éleveurs deviennent un vrai levier d'action pour l'ouverture des milieux, à travers en particulier le pâturage des terres.

« Alors deuxième thème, je vous parlais du bon état des bassins versants, on en a largement pour 5 ans, deuxième thème, le redéploiement du pastoralisme. Alors c'est un dossier très vaste, on s'est fixé des objectifs raisonnables car le pastoralisme y a beaucoup d'acteurs publics ou privés. Tout le monde semble-t-il souhaite le redéploiement du pastoralisme, et déplore la destruction ou reforestation de la garrigue or la garrigue est une caractéristique de nos paysages. » (une association d'environnement).

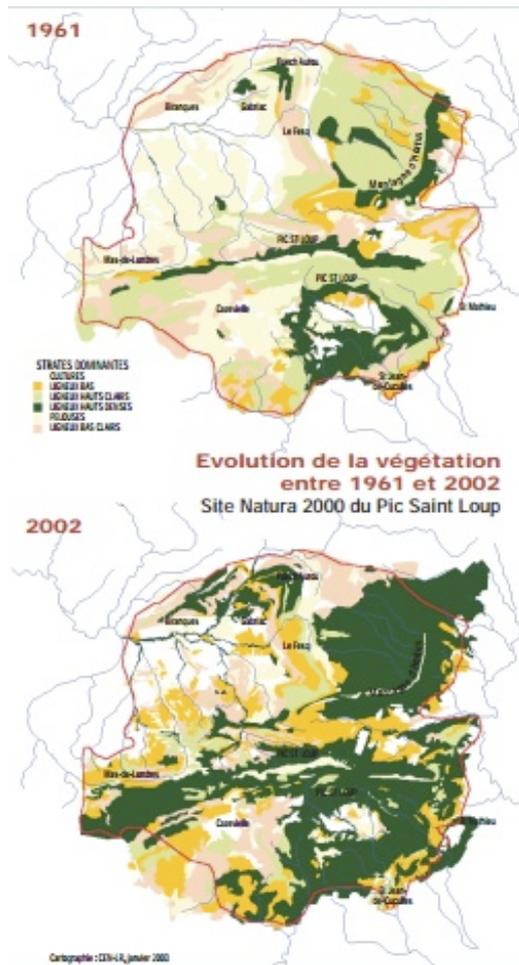
« Ce qui est sûr c'est que, notamment dans le secteur de la plaine de Londres c'est que la préservation écologique est très étroitement liée à l'agriculture. L'agriculture est pratiquée dans la Plaine de Londres depuis le néolithique et c'est cette agriculture, notamment la polyculture qui a façonné ce territoire et en a fait un territoire très riche. Alors forcément le déclin de l'activité agricole est très étroitement lié au déclin de la biodiversité dans ce secteur là. [...] S'il n'ya plus d'activité agricole, ça se reboise et la plaine serait une immense forêt. » (une association d'environnement).

D'autres enjeux environnementaux comme la gestion de l'eau dans le bassin versant sont portés par les associations. Il s'agit de la bonne gestion des bassins versants du périmètre à savoir l'Hérault et des rivières très attachantes comme le Lamalou. Ce dernier enjeu ne sera pas développé dans la suite du rapport par manque d'informations

« Tout ça, ça fait partie de la problématique de la gestion de l'eau sur le territoire, la zone Natura 2000 car on a des milieux humides remarquables, des prairies humides remarquables du bassin de Londres qui sont liées à l'hydrologie du Lamalou, c'est le bassin versant du Lamalou, on essaye de comprendre le fonctionnement de ce bassin versant. Et ça c'est quelque chose qui devrait s'inscrire dans le contrat de rivière » (une association d'environnement).

Tous ces risques ou enjeux environnementaux liés dans les grandes lignes, à l'urbanisation d'une part et la fermeture des milieux d'autre part, s'inscrivent dans un contexte bien particulier, à une histoire de la région qui a connu de véritables mutations économiques qui ont directement influencé les pratiques agricoles et qui ont amené à la situation fragile d'aujourd'hui.

3.1.2 Sous jacents à ces risques environnementaux, la réalité économique d'un territoire en proie à la déprise agricole et à l'absence de gestion forestière



Ces risques environnementaux recouvrent des problèmes plus larges : la fermeture du milieu nous a été présentée comme une conséquence de la déprise agricole. De plus, les gestionnaires de la forêt nous ont fait part de l'abandon de l'exploitation du bois, ainsi que des difficultés de prendre des décisions homogènes pour l'ouverture et la gestion du milieu sur un territoire où les parties boisées sont en grande partie du domaine privé.

En effet, sur la Communauté de Communes Grand Pic Saint Loup, la SAU représente 30% du territoire et 260 exploitations agricoles contre 500 dans les années 80 (source : site internet de la Communauté de Communes). Cette diminution est due aux différentes crises économiques traversées par les agriculteurs de la zone. D'une part, les problèmes d'écoulement de la viande bovine ont causé l'abandon d'exploitations depuis les années 80. D'autre part, depuis les années 60, la surproduction viticole accompagnée d'une baisse de la consommation nationale voire européenne a entraîné une grave crise viticole et conduit à l'arrachement de vignes dans la région.

Source image : Nature et Expérience, dossier Natura 2000 pastoralisme et gestion des milieux n°2 février 2004

« Il n'y a plus d'élevage ici. C'était une grosse zone à mouton, aujourd'hui avec la Nouvelle Zélande on ne peut plus produire, c'est plus rentable. Plus les milieux se ferment, il y a beaucoup de chêne avec des glands... Là les sangliers pullulent. » Un éleveur.

« Alors qu'au début il y avait des prairies, et il faut dire aussi que c'était pâturé, ici il y a 50 ou 60 ans il y avait encore des moutons et des chèvres, les troupeaux ont disparu, le pastoralisme est vraiment éteint, donc du fait vous avez le frêne qui repart et tout est en train de déboiser vers la maquis et puis plus tard vers le bois. » Un chasseur.

« L'élevage a été concurrencé par les élevages qui viennent de l'extérieure, Nouvelle-Zélande ou ailleurs peu importe. Donc on se retrouve actuellement dans une période où la nature est en train de reprendre ses droits, justement parce que les milieux se referment et parce qu'il manque toute cette activité justement agricole et économique qui a complètement basculé au fil du temps. On a également l'abandon de la viticulture qui fait que beaucoup de terres ont été abandonnées, donc beaucoup de terres sont en train de se ré-embrancher, on a des massifs qui sont en train de se refermer. » Un agent ONF

La mutation dans les usages du territoire a aussi été avancée par certains agents opérateurs de Natura 2000 :

« Sur le site gauche l'Hérault, on est sur un territoire qui est relativement rural. L'agriculture est néanmoins en recul, on parle de déprise agricole depuis la moitié du XX^{ème} siècle. On retrouve encore des vestiges de l'agropastoralisme, mais c'est plus encore ça... Et puis on a également beaucoup de tourisme, d'activité de nature de loisir qui se développe, de la randonnée... On a vraiment une mutation de ce territoire-là qui change un petit peu d'usage. Il avait un usage agricole, il y a un usage rural qui devient un usage plutôt touristique » Technicien Natura 2000.

De plus, les forêts privées représentent 97% des forêts sur le Pic Saint Loup (source : réunion du 3^{ème} comité de pilotage). Sur la zone Natura 2000 sont présents 1500 propriétaires forestiers à peu près, dont une cinquantaine seulement travaille avec le CRPF (source : entretien avec le CRPF), la majorité des autres se désintéressant de la gestion de leurs bois.

Les gestionnaires tels que l'ONF, CRPF ont mis en évidence le problème du morcellement de la forêt et de la difficulté de la gestion globale de la forêt privée, pour envisager une exploitation ou une ouverture du milieu ; c'est aussi l'abandon de l'exploitation du bois qui ferait que ces forêts ne sont pas entretenues.

« Avant la guerre, le bois était extrêmement utilisé, la proximité de Montpellier fait qu'il y avait besoin d'énormément de bois. On fonctionnait beaucoup dans la forêt, on avait des rotations de l'ordre de 20-25 ans. En plus de cette exploitation, on était dans des zones où il y avait une pression de pâturage qui était relativement importante. Donc on est passé d'une période de surexploitation d'une part par rapport au besoin en bois et par rapport au besoin en pâturage. Ça c'est l'évolution économique puis après guerre est arrivé le pétrole, l'électricité... qui ont fait que le fuel et l'électricité était pas cher à cette époque là, était beaucoup plus facile en utilisation que le bois donc ça à supplanter le bois, on a abandonné ça. Qui dit gros massif, dit risque de gros feux, voilà tout est lié, vraiment la forêt, elle suit le contexte économique de la région et les besoins que l'on en a » Agent ONF.

Ainsi, le recul des activités humaines : exploitation par pâturage, vignes, ou exploitation forestière, a entraîné un embroussaillage du milieu. Cette fermeture du milieu entraîne des problèmes ressentis à plusieurs niveaux par les acteurs : l'augmentation de la population de sanglier citée au-dessus par un éleveur, et la disparition du petit gibier dont nous ont parlé les chasseurs.

« Et le sanglier a commencé à prospérer à partir de ce moment-là, quand les massifs se sont boisés. » Chasseur.

« Y avait beaucoup de personnes qui chassaient le petit gibier, et ils ont arrêté, y a plus rien. » Chasseur.

« À l'époque il y avait un peu plus de petits gibiers parce qu'il y avait des troupeaux de chèvres. Mais là, c'était propre, parce que les bêtes entretenaient naturellement le milieu naturel. Maintenant c'est en friche. C'est impénétrable. » Chasseur.

Ainsi, les problèmes environnementaux, d'incendies et de perte de la biodiversité, que nous avons exposés plus haut, sont à relier avec les réalités économiques agricoles et forestières sur la zone, qui ont causé une fermeture du milieu. Celle-ci entraîne à son tour d'autres problèmes, comme la modification de la faune, pointée du doigt par les agriculteurs et les chasseurs.

3.1.3 Les préoccupations environnementales de Natura 2000

Natura 2000 a plusieurs objectifs :

- protection des habitats et espèces patrimoniales
- maintenir l'espace rural, favoriser les activités qui participent au maintien du milieu en passant par la mise en place de contrats MAE (mesures agro-environnementales) ou Natura 2000 avec les agriculteurs et les forestiers.

Ces contrats ont pour but une meilleure gestion du territoire et non pas une mise sous cloche. L'idée est de concilier les pratiques déjà existantes sur le territoire avec la protection des habitats et espèces.

Les résultats de l'enquête pointent du doigt le problème majeur de l'urbanisation autour duquel les associations s'agitent. Les jeux d'acteurs qui résultent de ce phénomène et le système d'interactions qui en découlent sera présenté dans la deuxième partie des résultats (III.2.) Enfin, nous reviendrons sur les grands enjeux environnementaux de la région. En analysant le discours des associations environnementales porteuses de ces grands enjeux nous identifierons la place de Natura 2000 dans la gestion environnementale du Pic Saint Loup.

3.2 L'URBANISATION COMPLIQUE LES RELATIONS ENTRE LES ACTEURS DU TERRITOIRE

Comme nous allons le voir dans ce chapitre, les acteurs rencontrés ont été nombreux à discuter de problématiques ou d'activités liées à l'augmentation de la population dans la région. Cette élan démographique va de paire avec un taux d'urbanisation croissant ainsi qu'avec une augmentation des loisirs et du tourisme local. Ce phénomène d'expansion est ainsi l'un des facteurs ayant une influence directe (nouvel aménagement des terres agricoles) ou indirecte (présence de nouveaux randonneurs) sur l'une ou l'autre de leurs activités. Les élus en particulier, en tant que gestionnaires responsables d'un territoire, se doivent de faire des choix et d'orienter leur politique. Leur mission est avant tout de rendre attractif l'espace rural sur lequel ils opèrent et à ce titre ils peuvent décider d'opérer en faveur de différents acteurs. Ainsi, ce chapitre commence par présenter les conflits d'usages posés par le partage de cet espace rural entre différents utilisateurs et exprimés par des acteurs impliqués dans la gestion du territoire. La deuxième partie développe ensuite les points clés sur lesquels certains de ces acteurs sont amenés à se positionner.

3.2.1 Conflits d'usage liés à l'urbanisme

L'arrivée d'une nouvelle population de rurbains entraîne des conflits avec les activités plus « traditionnelles » du territoire. Les conflits exprimés concernaient en particulier la chasse, les loisirs motorisés, et la viticulture.

En premier lieu, la Chasse est sujet à polémique dans un espace attirant de plus en plus d'activités de loisirs ou de promenade, notamment il se pose le problème de la sécurité des familles et des randonneurs :

« Il y a une compétition du territoire (...) si vous avez des randonneurs en permanence, qui lèvent le gibier (...) les chasseurs ne vont pas être contents. [Inversement], les promeneurs le dimanche en famille, ils n'ont pas envie d'entendre des coups de feus (...) et imaginer qu'ils sont dans un pays en guerre. »

Cependant, les chasseurs ne sont pas les seuls à blâmer, car les promeneurs ne respectent pas forcément les informations données par les chasseurs :

« le club spéléo de Montpérourx, ils ont découvert une grotte, (...) ils passent par une propriété privée pour accéder à la grotte, (...) une paire de fois ils sont passés, malgré les panneaux informant qu'il y avait une battue, ils sont passés. Donc ça a grincé un peu des dents ».

Il y a aussi les éleveurs qui se plaignent des chasseurs du fait qu'ils dégradent/déplacent les clôtures :

« il y a trop de sangliers, c'est la plaie, (...) en plus les chasseurs enlèvent les clôtures, pour les attirer. »

Les loisirs motorisés, en temps que loisirs de pleine nature entraînant des conflits avec les différents usagers de la nature, sont régulièrement cités par un certain nombre d'acteurs.

Les motos ou trials sont accusées de détruire chemins, pistes communales et aménagements divers pour les randonneurs :

« On a bloqué les motos, car elles détruisaient les chemins caladés, Les quads pareil. Mais bon chez nous c'est classé donc tu ne peux pas faire n'importe quoi (...). Ca ne s'entretient pas n'importe comment, il faut savoir. C'était pour les charrettes, mais depuis qu'il n'y a plus les charrettes, ça se dégrade et les motos n'arrangent pas la chose » (un élu).

« (...) à coté de ça, les problèmes que l'on a pu rencontrés il y a deux ans, c'était sur des itinéraires du côté de Bédarieux où il y avait des gens qui pratiquaient le 4x4, et qui se regroupaient, donc les sports motorisés nous posaient un problème car ils détruisaient le travail des gens de nos services. Nos équipes avaient fait de belles marches, (...). Et ils ont fait pas mal de dégâts (...). » (un responsable associatif).

La cohabitation avec les animaux et en conséquence, avec les chasseurs ne se fait pas non plus sans animosité :

« Les motos, ça c'est le pire ! La moto, c'est vraiment infecte, j'ai rien contre mais toutes les nuisances, pollutions que ça fait, ça pue l'essence (...) le gibier, il aime la tranquillité ! Donc forcément s'il y a quelque chose qui vient, qui fait un bruit d'enfer, une odeur plus ou moins désagréable, ça ne l'arrange pas. » (un chasseur).

On constate donc que les sports motorisés dans la zone du Pic Saint Loup soulèvent énormément de griefs et d'animosités de la part de nombreux acteurs, qu'ils interviennent en tant qu'usagers ou en tant que gestionnaires ou responsables des espaces naturels. Les randonneurs, les chasseurs, les propriétaires et gestionnaires forestiers sont particulièrement concernés par les nuisances causées lors de la pratique de ces sports.

La proximité entre les agriculteurs et les rurbains entraîne des difficultés car ils n'ont pas le même mode de vie ni la même culture. Les agriculteurs et les élus ont été témoins d'une intolérance des rurbains envers le dérangement causé par l'activité agricole, car ils n'ont pas l'habitude des nuisances qui y sont associées (bruit, odeur...) :

« J'ai souvent, en tant que maire, des gens qui viennent me voir en disant ' ouais, il y en a marre avec leurs tracteurs à cinq heures du matin » (un maire).

Ces nouvelles populations doivent être prises en compte, ce qui modifie le fonctionnement des exploitations. De nouvelles difficultés apparaissent donc pour les agriculteurs :

« Il faut faire des tuyaux de plusieurs centaines de mètres pour faire un bassin d'épandage à des kilomètres, parce qu'il ne faut pas que l'odeur emboucane le reste du village. Sachant que maintenant c'est un village où il y a des agriculteurs, mais c'est plus un village à dominante agricole » (un vigneron).

« Aujourd'hui, faire un travail d'agriculteur dans les villages, c'est compliqué parce qu'il y a les nuisances. Parce que les gens qui habitent le secteur [...] la population n'est plus rurale, en fait » (un conseiller élevage).

Les rurbains peuvent aussi être perçus négativement par les propriétaires forestiers, dont ils utilisent de plus en plus les terrains pour des activités récréatives :

« Il me faut à la fois être ferme avec les propriétaires pour qu'ils entretiennent leur patrimoine, mais en même temps pas trop non plus les contraindre, parce qu'une grande partie de la population, le week-end, elle va se promener, courir, promener ses enfants... sur des terrains privés » (un maire).

Les rurbains cherchent donc un cadre de vie plus naturel, mais se retrouvent sur un territoire avec des contraintes auxquelles leur culture ne les a pas préparés. Les agriculteurs et les élus locaux tiennent compte de cette nouvelle population et vont vers une modification des pratiques, mais on peut percevoir un ressentiment lié à ce clivage culturel.

Nous venons de voir quels étaient les conflits d'usage qui existent autour de la chasse, des loisirs motorisés et de l'agriculture. Trois problématiques qui concernent différents usagers de l'espace rural.

Un autre type d'acteurs est fortement impliqué dans la question de l'urbanisation: ce sont les associations environnementalistes. En effet, elles ont la possibilité d'intervenir directement dans la gestion du territoire en bloquant, de façon temporaire ou définitive, la construction de certains bâtiments. Ainsi, une association a pu, récemment, obtenir l'arrêt de la construction de nouveaux immeubles, ce qui ne va pas sans faire grincer quelques dents :

« A Prades le Lez, ils ont démarré un lotissement à côté de l'aqueduc. Tout s'est arrêté parce qu'ils [les écologistes] se sont rendus compte qu'une mésange nichait là. Tout a été stoppé. Et ceux qui étaient en train de poser les tuiles ont été contraints de tout arrêter. (...) Parfois ça va trop loin » (un responsable de chasse).

Les chasseurs sont cependant parfois aux côtés de ces environnementalistes et s'opposent avec eux à certaines pratiques. Cela a été le cas lorsque la vente de terrains militaires a failli se faire au profit de carriéristes par exemple. Les intérêts des chasseurs ont rejoint ceux des écologistes. Ainsi, dans l'ensemble, les chasseurs s'accordent à dire qu'ils entretiennent de bonnes relations avec les associations environnementalistes. Les tensions peuvent plutôt apparaître avec d'autres acteurs tels que les élus par exemple sur lesquels ils font pression pour préserver telle espèce ou tel habitat.

La gestion de l'eau prend elle aussi de l'importance au fur et à mesure que l'urbanisation croît. C'est une ressource qui doit être préservée et pour laquelle les élus en particulier doivent faire des choix. En effet, il est parfois nécessaire de rationaliser son usage, mais aussi de prendre des décisions qui favorisent tantôt la consommation des habitants, tantôt l'agriculture. Elle peut aussi être le jeu de pressions politiques. Ainsi, la gestion de l'eau peut être à l'origine de tensions entre acteurs. C'est le cas entre élus et viticulteurs par exemple :

« Je milite pour que l'eau brute arrive mais pas n'importe quelle eau brute. Si c'est pour avoir une eau du Rhône infestée en métaux lourds, il vaut peut-être mieux ne pas avoir d'eau brute plutôt que de l'eau brute qui soit contraire à ce que l'on fait [en viticulture]. Et ça par exemple c'est une difficulté de discussions entre le niveau viticole et les élus » (un maire).

Ces points de discussions ressortent dès lors qu'il s'agit d'expansion urbaine puisque la création de nouveaux quartiers ne peut se faire que sur une zone qui possède un approvisionnement en eau suffisant, que ce soit pour la consommation des habitants ou pour l'agriculture des terrains avoisinants.

Ainsi, les conflits autour du partage du territoire sont variés. Cela amène les acteurs en jeu dans ces problématiques à agir et à prendre des décisions en fonction de leurs propres activités, ce que nous allons voir maintenant.

3.2.2 La place des élus

« Le maire c'est le con qui dit non » (Un maire).

Cette phrase exprime la vision schématique d'un maire à propos des élus. C'est une caricature, mais elle reflète l'image négative qu'il a de ce maire au sujet de l'aménagement de l'espace rural. Pour lui, il est la personne qui limite voire interdit certaines activités. Dans quelle mesure les élus posent-ils des limites ? Quels sont leurs possibilités d'actions et comment d'autres acteurs, tels que les agriculteurs par exemple, se positionnent-ils par rapport aux problématiques et aux conflits d'usage en jeu dans la gestion du territoire ? C'est ce que nous allons voir à travers deux exemples ou points-clés associés à l'urbanisation qui sont ressortis au cours des entretiens : le développement d'un tourisme de qualité et la conversion des terres agricoles.

Plusieurs acteurs voient un intérêt certain dans l'augmentation du tourisme, qui peut apporter une amélioration économique :

« Les mois de juillet aout, c'est des super mois pour moi. Ici la vente elle explose [...] on est adhérents à l'office du tourisme local et ils nous envoient, cela fait une paire d'année et surtout cette année, beaucoup de touristes qui viennent visiter l'exploitation » (un éleveur).

« Les structures sportives avaient aussi ce but de recueillir des touristes [...] ça devient une richesse avec possibilité de revenu et de création d'emploi » (un associatif du secteur plein aire).

Le tourisme peut aussi renforcer le pouvoir politique :

« Parce qu'on a plus de subventions, parce qu'on se permet de dire non quand ça nous plaît pas » (un élu).

Certains adoptent une stratégie pour favoriser le tourisme. À Saint-Mathieu-de-Trévières cherche par exemple, il s'agit de combler le manque en infrastructures d'accueil, qui est plusieurs fois cité comme la principale faiblesse du territoire pour le tourisme :

« Le gros point noir de notre région, ici c'est l'hébergement, on a assez peu d'hébergements de qualité pour accueillir les touristes. Moi, ici sur la commune je vais travailler avec quelques propriétaires pour faire un camping » (un élu).

Mais un conflit ressort concernant le type de tourisme souhaité, entre un tourisme « de masse » et un tourisme plus restreint, « de qualité » :

« Aujourd'hui les gens qui s'occupent du tourisme au Pic Saint Loup croient que il y a une conception qui est de faire venir des bus avec beaucoup de monde sur un territoire et c'est là qu'on va développer le tourisme, alors que pour un vigneron, pour moi, c'est tout sauf ça. On doit faire venir un tourisme un peu qualitatif, un tourisme où c'est pas beaucoup de monde, un tourisme de connaisseurs [...] je crois plus en un tourisme type oenotouristique » (un vigneron).

Des conflits avec l'office de tourisme ressortent chez les vignerons :

« sur 50 vignerons, on en a 5 qui sont adhérents de l'office de tourisme. Pour moi c'est anormal. Pourquoi c'est comme ça, parce que la conception des gens qui s'occupent du tourisme sur ce secteur n'est pas du tout partagée par le milieu viticole. » (un vigneron).

Le tourisme « de masse » entraîne en effet des problèmes pour les locaux et pour le milieu naturel, comme l'exprime un élu de Saint-Guilhem, village à très fort attrait touristique :

« Le randonneur est plus respectueux que le mec qui vient se baigner à l'Hérault. Parce qu'heureusement qu'il y a les crues, sinon l'Hérault, c'est une abomination, c'est des gros porcs » (un élu).

Ainsi, les responsables des activités de loisirs tentent ainsi de modérer ces conflits, dans le cadre du PDESI (Plan départemental des espaces sites et itinéraires) :

« On regarde si on a toutes les autorisations des propriétaires privés. On regarde si on n'a pas de problème de sécurité ou d'environnement. On fait une expertise environnementale » (un associatif).

Face aux pressions qu'exerce l'urbanisation aux alentours de l'agglomération montpelliéraine, divers acteurs résistent et tentent de limiter la conversion des terres agricoles et conserver l'activité agricole locale. Les élus, en particulier, sont considérés comme jouant un rôle clé :

« On a des élus locaux, heureusement... On a une mairesse super (...) et par contre on a une Communauté de commune qui fait un très bon boulot : on a un mas qui tombait en désuétude juste là et il y avait 20 Ha qui se vendaient. C'était un gros céréalier, un mec avec plein de subventions européennes, qui voulait racheter et la communauté de Commune a préféré demander qu'elles soient réservées à des agriculteurs locaux. [...] Mais le maire d'à côté, lui c'est l'expansion économique ! je ne sais pas si vous avez vu la Soupe aux choux,

...lui aurait bien parqué les agriculteurs pour que les gens leur lancent des cacahuètes ! »
(un éleveur).

Leur influence passe notamment par les différents documents d'aménagement légaux que les élus doivent élaborer et approuver (SCOT, PLU) :

« (...) L'agriculteur c'est particulier, il est en espace agricole, mais si vous voulez, pour l'habitant, ce que je viens de vous montrer, c'est que globalement, pour la commune, comment elle doit se développer, donc l'urbanisation, on la concentre au lieu de l'étaler comme on fait dans d'autres départements, si vous voulez en France, c'est un département français qui disparaît tous les 10 ans, qui est urbanisé (...) » (un agent de la communauté de communes).

Comment l'action environnementale fait-elle se déploie-t-elle dans un tel contexte, quel maïtrise du paramètre « urbanisation » pour quels résultats, au regard des objectifs environnementaux qui ont été fixés ?

3.3 LA GESTION ENVIRONNEMENTALE DANS LA RÉGION DU PIC SAINT LOUP

3.3.1 Les actions des associations environnementales

Un manque de cohésion entre les associations environnementales de la région

De nombreuses associations préoccupées par les enjeux environnementaux existent dans la zone. Cependant, elles ne travaillent pas forcément ensemble bien que conduisant des activités similaires qui poursuivent globalement des enjeux environnementaux communs et qui renvoient à des problématiques communes.

Elles sont impliquées dans des dispositifs de gestion de l'environnement, en particulier Natura 2000, mais sont lassées d'un dispositif qui tourne à vide et sur lequel elles ont peu de prise. Elles ont également différents points de vue, positifs et négatifs, concernant le progrès des projets sur Natura 2000.

Beaucoup préfèrent aujourd'hui travailler sur l'aspect émerveillement : éducation, plus que d'autres structures qui ont des juristes etc., parce qu'une fois quand une ComCom est instruite et prend en charge l'animation Natura 2000, elle se retrouve un peu obligée à avoir à l'esprit ces problèmes de conservation, alors qu'avant ce n'était peut-être pas le cas.

Carte d'identité d'une association environnementaliste héraultaise :

Association loi 1901 qui a été créée en février 1996 (commune Brissac, département de l'Hérault).

OBJECTIFS

- Groupe mutualiste : Partager le savoir, donner un effet développement local*** aux paysans, les éleveurs payés à l'année, pour leur donner des capacités de comprendre le rôle écologique et économique sur la protection de la faune sauvage.
- Sensibiliser le public***, aux urbains et jeunes générations sur la ***protection de la faune sauvage*** pour ***contribuer à un développement*** solidaire et respectueux des uns et des autres, humains comme non humains.

ACTIONS

- Travail avec la Communauté de Commune*** à venir autour de nouveaux projets de

territoire : tourisme, gestion des zones naturelles magnifiques dont ils ont tous la charge.

- b. **Porter des secours** pour faire plutôt de la prévention que résolution des problèmes,
- c. **Ecologie de nettoyage** : Maintenant, ils travaillent pour faire connaître à tous les publics que le retour des vautours à Pic Saint-Loup doit être salué comme un bénéfice près des villages parce que ils occupent une niche écologique essentielle à la bonne santé de tous les autres animaux, ainsi qu'à celle de l'homme.

RELATIONS

- a. **Public Scientifique** : Ils travaillent sur le bénéfice du retour des vautours avec un public plutôt scientifique, des chercheurs pointus à niveau international.
- b. **Public locale** : Ils ont vraiment une confiance territoriale avec les chasseurs, les paysans, les éleveurs, qui disent : « oui, j'ai encore vu des vautours qui ont attaqué ma vache »
- c. **Ils travaillent avec les élus**, éveillés, intéressés, avec l'Office du Tourisme et la DREAL (Direction Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) pour intervenir au niveau du PLU (Plan Local d'Urbanisme) y apporter une vraie touche environnementale.

CONTRAINTES, DEPENDANCES & BESOINS

- a. **Financement** : Aujourd'hui la biodiversité, ça ne paie pas. Il n'y a pas d'argent mais il y a plein d'interdictions. Pour les projets (comme les réseaux) les gens expliquent que si l'argent arrive il va arriver d'abord pour les chargés de mission, les rapporteurs de rapport, les fabrications de rapports. Quand est-ce que ça arrive aux paysans et autres acteurs?
- b. **Plein d'interdictions** : aujourd'hui en France, pour l'Hôpital Faune Sauvage, c'est plus facile de prendre un permis de tuer qu'un permis de faire vivre.
- c. **Incrédulité** : « Ça fait 30 ans qu'on entend des ingénieurs aménageurs qui sont prêts à faire des choses géniales. Mais, quand est-ce que ça vient ? Donc c'est un peu long. On parle de protection, de biodiversité, mais elle est où ? Elle est dans les mots, les papiers, les emmerdes, etc.

ENJEUX & STRATEGIE ADOPTÉ

- a. **Alliance avec des élus** qui vont avec la vraie connaissance.
- b. **Faire des hémosystèmes** : Utiliser les endroits qui marchent bien, c'est un peu la stratégie. Donc qu'il faut trouver ça propre liberté, pour réenrichir le territoire que les gens, que les gamins des jeunes générations ils aient des idées évidentes d'un coup, fulgurantes, et surtout pratiques, demain c'est du pratique qu'on veut.
- c. **Ils préfèrent travailler sur l'aspect émerveillement : éducation**, plus que d'autres structures qui ont des juristes, dans l'activisme juridique, etc.

Des associations très engagées localement auprès des éleveurs et entretenant des liens ambigus avec les élus

Chacune de ces associations tentent d'agir auprès de différents acteurs, décideurs ou usagers du monde rural pour mettre en œuvre leur vision du territoire à travers de nouvelles initiatives écologiques. Pour se faire entendre, ces associations usent d'une série de stratégies, à portée très locale ou plus globale. A travers les différents entretiens menés auprès de

plusieurs associations de l'environnement, il est possible d'identifier et qualifier principalement les relations les liant d'une part aux élus et gestionnaires du territoire et d'autre part aux agriculteurs-éleveurs. Cette triangulation des jeux d'acteurs autour de ces trois usagers du territoire nous a semblé être prépondérante à l'issue de cette enquête. A ce sociogramme en triangle viennent se greffer d'autres interactions notamment avec les représentants des loisirs, les chasseurs ou encore avec des gestionnaires des forêts comme l'ONF. A travers trois exemples d'actions environnementales menées par trois associations différentes, il nous a semblé possible de qualifier les relations : **Associations-Eleveurs-Elus**

- **Association A : Implication directe des agriculteurs dans la gestion de la faune à travers la mise en place de placette à vautours**

Notre entretien avec la présidente de l'association A a donné à voir la nature des actions environnementales menées par les écologistes. Celles-ci se situent essentiellement au niveau local dans la mesure où elles cherchent à impliquer les différents usagers du territoire dans sa gestion. L'association A mènent ainsi un travail important chez les éleveurs, acteurs centraux dans la gestion du monde rural. Le principal levier d'action est la sensibilisation aux problèmes environnementaux. Cette sensibilisation passe par la communication autour d'une espèce locale, en particulier les vautours.

« Le fil du vautour c'est une manière de rendre vivant les garrigues et de montrer que ce n'est juste un endroit pour que les touristes urbains viennent faire des chemins de randonnée. C'est aussi des lieux de vie, des lieux qui font vivre les gens, des chèvres, des milieux plein de vie, de richesse » (la présidente).

Cette espèce en danger est un des enjeux environnementaux portés par cette association et l'action menée localement consiste en la mise en place de placettes à vautours, ou charnières chez les agriculteurs. Les éleveurs qui sont les principaux interlocuteurs de l'association construisent des charniers et y mettent leurs carcasses. Celles-ci sont ensuite mangées par les vautours qui jouent le rôle de simples recycleurs. Cette action est un moyen d'implication des éleveurs en tant que co-gestionnaires de l'environnement :

« Ce ne sont pas les chargées de mission qui vont protéger l'aigle mais les paysans, qui, parce que ce sera leurs enfants qui viendront s'occuper du Bonelli qui demain seront ce qu'il y a à faire avec le Bonelli ? ».

Les entretiens menés auprès des agriculteurs ont montré que ces actions rencontrent un très bon écho auprès des éleveurs.

« On a mis des charniers, cad on évacue plus nos carcasses par des camions, elles sont directement consommées sur place. Bon, On a les sangliers qui en bouffent une partie, mais il faut étanchéiser les placettes de nourrissage »

« Voilà je mets des nichoirs, je suis prêt à faire plein de trucs pour la biodiversité ».

L'association A semble trouver du soutien auprès de certains élus qui sont cités comme des alliés plus que comme des obstacles :

« On a de très bonnes relations avec les élus, pas tous, y en a qui comprennent tout l'intérêt gagnant gagnant à leur amener des choses comme ça. [...] Mes alliés, ce sont les élus, éveillés, intéressés, notre Maire nous a fait intervenir au niveau de PLU, pour la réflexion d'urbanisme, pour y apporter une vraie touche environnementale. ».

A travers l'expérience de l'association, on voit que les associations se placent en partenaire des agriculteurs et visent avant tout chose à les impliquer directement dans la protection du patrimoine et donc la bonne gestion du territoire (ex : vautours).

Les associations peuvent trouver du soutien auprès des élus « éveillés », cela dépend donc des priorités et de la sensibilité environnemental des élus.

- **L'association B : exemple de la gestion de la plaine de Londres**

L'association B se présente comme plus spécialisé sur « *les aspects, les problématiques de faune* », avec des missions de plusieurs types : expertise scientifique, gestion et sensibilisation/éducation. A travers l'exemple de la commune du Mas de Londres, un membre de l'association nous présente le déroulement d'une initiative de l'association B.

Un travail de terrain lancé en 2011 — relevés GPS et inventaire faune, flore et habitat (base de données) — a permis de mettre en évidence les menaces pesant sur certains espèces sensibles, dans le cadre de la Stratégie de Création d'Aires Protégées (dite SCAP)¹. sont sélectionnées. Le travail a été focalisé sur une espèce de papillon, le damier de la Sucise, *un papillon qui est protégé au niveau national et qui pond ses œufs sur les Sucises des prés, une plante que l'on retrouve dans des prairies humides, justement au bord des rivières*. La menace pesant sur cette espèce est liée à la fermeture du milieu, à l'abandon des activités agricoles sur les prairies. L'association B a donc rencontré les élus, en particulier la maire du Mas de Londres, une personne déjà sensibilisée à la protection de son patrimoine pour signer une convention de gestion sur 5 ans avec la Mairie, concernant plusieurs parcelles de prairies lui appartenant :

« Là, on a mis un certain nombre de conventions en place, sur la commune du Mas de Londres, avec l'association B » (un membre de l'association).

« On s'est rendu compte que sur la commune il y avait certains lieux qui avaient des biotopes extraordinaires, au dessus de la normale. On est déjà dans une région qui est extrêmement riche.. ; des endroits sur la commune qui sont extraordinaires avec des espèces animales et végétales d'intérêt communautaire et même d'intérêt européen » (un élu).

Un plan de gestion relatif aux prairies de la plaine de Londres concernant avant tout la mise en pâture des terres a été élaboré, impliquant également un éleveur. De manière générale, l'association cherche en priorité à maîtriser le foncier, établir un plan de gestion et ensuite chercher des partenaires potentiels. L'action est financée par plusieurs bailleurs : la communauté de communes, des subventions départementales et de l'agence de l'eau.

Dans cet autre exemple, on voit que les relations de partenariat avec les communes se font de manière privilégiée avec des élus déjà sensibilisés à la cause environnementale. Les associations sont en quelques sortes toujours otages du plus ou moins bon écho qu'elles renvoient dans les communes.

L'action de cette association passe par une contractualisation, une convention avec un propriétaire. Le contrat implique des règles à respecter.

L'agriculteur est encore mis au cœur des enjeux écologiques et est considéré comme un partenaire. L'écriture du cahier des charges relatif à la parcelle classée par l'association B est réalisé en accord avec les agriculteurs pour prendre en compte leur exigences et ainsi trouver des compromis qui rendent l'application des ses réglementations réalisables.

Il y a pas mal de communication autour de ces initiatives qui peuvent être assimilées à du lobbying auprès des élus et des propriétaires de la région : Semaine de l'intendance du territoire, manifestation en partenariat avec Notre-Dame de Londres.

¹ L'initiative SCAP, dans le cadre de la loi Grenelle 2, vise à doubler les surfaces à protection forte d'ici 10 ans sur le territoire français.

- **L'association C, acteur de la gestion de l'espace rural**

L'association C est impliquée dans la rédaction du SCOT depuis 2003. Elle considère avoir joué un rôle de contrepoids face aux projets d'urbanisation du territoire, et ce malgré un problème de légitimité et de représentativité soulevé par le président :

« On s'est pas privé à toutes les étapes du SCOT, diagnostic, PADD, doc d'orientation ou d'objectif, à chaque étape nous avons formulé des critiques, suggestions. [...] L'association s'est amplement fait connaître sur le périmètre au moment où on envisageait un schéma de cohérence territorial, 2003. [...] On est au comité de pilotage Natura 2000 et au comité du SCOT. Mais acteur s'est beaucoup dire car nous sommes que consultés, nous n'avons pas participé aux ateliers techniques et thématiques du SCOT » (le président).

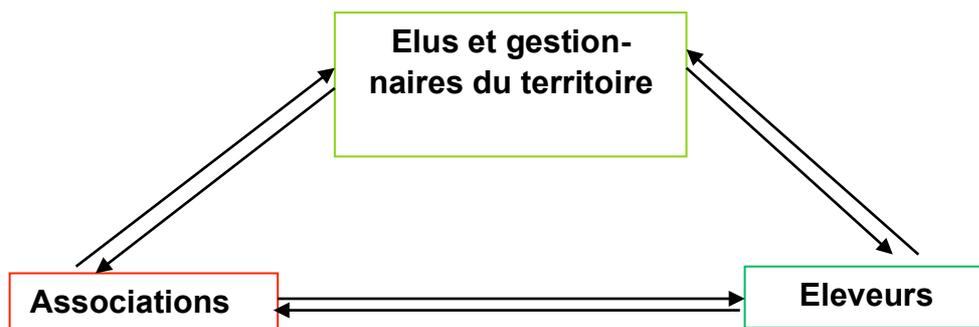
Le lobbying entre ainsi en plein dans la stratégie des associations environnementales, principalement vers les élus qui sont pour ces structures la plus importantes source de financement.

« Pour l'instant on fait le tour des ressources possibles, j'entends les gens qui ont des moyens d'actions, des expériences, la connaissance, des techniciens en fait de la question. Et quand on aura fait ce tour et obtenu une adhésion à ce projet, constitué un groupe de travail nécessaire à la préparation de ces assises. Dans un deuxième temps, on formalisera un avant projet qu'on pourra soumettre aux régions et au service de l'état. »

« Parmi ces actions nous on voudrait qu'il y ait un suivi écologique du lamalou et de ses affluents. Et ce qu'il faudrait qu'on fasse c'est qu'on trouve des financements, donc on va déjà participer à une réunion en octobre avec le responsable du SAGE pour porter nos proposition sur le contrat de rivière, qui est un volet Lamalou. ».

A travers l'association C, un nouvel aspect de la relation entre associations environnementales peut être mis en perspective. Elle montre que les associations environnementales peuvent avoir un vrai impact sur le plan politique et réaffirme toujours plus leur légitimité en faisant du lobbying au sein des institutions et des représentants locaux.

En résumé



— Les associations font de l'expertise et des études sur les enjeux environnementaux locaux, leurs principaux interlocuteurs sont les élus, représentant des Communes et Communautés de Communes. Le lobbying fait partie intégrante de l'entretien des relations avec les élus par les associations.

— Des négociations foncières sont souvent en jeu entre les élus et les associations pour la mise en place d'espaces naturels, en achetant des terres sous la tutelle de ces associations les communes ou les propriétaires au sens large se portent garant de la bonne gestion des espaces naturels. De manière générale, le pastoralisme et donc la place du pâturage traditionnel est au cœur des initiatives dans la réflexion autour de

l'ouverture des milieux : l'agriculteur est pris à ce niveau comme un levier de l'action environnemental.

— Les élus financent ces associations et selon la sensibilité plus ou moins forte des élus, les associations arrivent à se faire entendre et à jouer un rôle important dans les décisions prises à l'échelle du territoire ;

— Les associations peuvent rencontrer des problèmes de légitimité, dans la mesure où elles ne disposent pas toujours de fonds et de personnels suffisants ; elles n'ont pas toujours autant de pouvoir politique qu'elles le voudraient.

Ces divers entretiens nous ont permis de mieux comprendre et de mieux qualifier les relations existantes entre les associations environnementales, les élus et les agriculteurs. Le sociogramme que nous en tirons (ci-dessus) s'inscrit cependant de manière plus large dans un grand système d'actions qui comprend d'autres acteurs, d'autres usagers de l'espace rural. Ces nouvelles interactions viennent donc complexifier les jeux d'acteurs autour de la question environnementale.

Les associations au cœur du système : analyse des jeux d'acteurs

Le sociogramme triangulaire « Associations-Eleveurs-Elus » se trouve en fait dans un système social beaucoup plus large recouvrant : les chasseurs, les représentants des loisirs, les gestionnaires comme l'ONF. Ces différents acteurs interagissent eux aussi avec les associations environnementales dans la mesure où en tant qu'usagers de l'espace rural, ils ont de forts impacts environnementaux et peuvent participer par leurs pratiques à la bonne gestion du territoire.

En premier lieu, les interactions entre les associations environnementales et les chasseurs sont diverses, mais rarement mauvaises. Il y a un gros travail de sensibilisation de la part des associations visant entre autre la communauté des chasseurs (plus ou moins réactives...)

« Actions de sensibilisation des chasseurs : Les chasseurs on les a tous les jours, on soigne leur chiens, première chose, on leur sauve leur bêtes....Les mecs qui passent par chez nous, ils savent les animaux qu'il faut chasser ou non, c'est notre travail de sensibilisation quotidien. » (une présidente d'association).

« les chasseurs font toujours partis de nos interlocuteurs dans la mesure où les droits de chasse restent applicable sur les terres classées » (une association environnementale)

Il existe cependant des conflits d'intérêt lorsqu'on parle de protection de la faune. Le problème du braconnage est soulevé dans un de nos entretiens comme la deuxième menace contre l'Aigle de Bonelli, espèce prioritaire selon l'Annexe 1 de la Directive Oiseaux, après l'électrocution sur les pylônes électriques. Ce conflit exprime non seulement une incompréhension de la part de certains chasseurs mais plus encore une véritable hostilité vis-à-vis des directives écologiques comme Natura 2000.

« Braconnage et donc menace sur la survie de l'Aigle de Bonelli, c'est ce qu'on a appelé persécutions-tir. Il ne faut pas surestimer le nombre de tirs, c'est par des chasseurs, mais nous aujourd'hui on n'analyse pas ça comme des faits de chasse. On peut le mettre comme braconnage.... Comme un acte isolé de chasseurs qui ont des a priori sur les aigles, parce qu'ils considèrent qu'ils sont en compétition avec eux, ou parce qu'ils sont hostile à Natura 2000», (un membre d'une association d'environnement).

Ensuite, les problèmes environnementaux liés aux loisirs portent surtout sur le problème de la fréquentation et du manque de canalisation des flux, que ce soit des randonneurs, des

kayakistes, des "VTTistes". Plusieurs enjeux sont portés pas les associations environnementales souvent lié à la gêne occasionnés par les loisirs sur la faune et la flore à protéger. Sur ce plan là, les randonneurs constitueraient une menace pour l'Aigle de Bonelli :

« ...donc le travail du plan ça consiste à mener des actions par exemple pour détourner un sentier, qui passerait sur un site de reproduction, qui pourrait amener des randonneurs qui pourraient déranger en période de reproduction, il y a toute une série d'actions dont le but est de pérenniser, de « sécuriser » des sites de reproduction, veiller à ce qu'il n'y ait pas d'urbanisation galopante... » (un responsable de suivi Aigle de Bonelli).

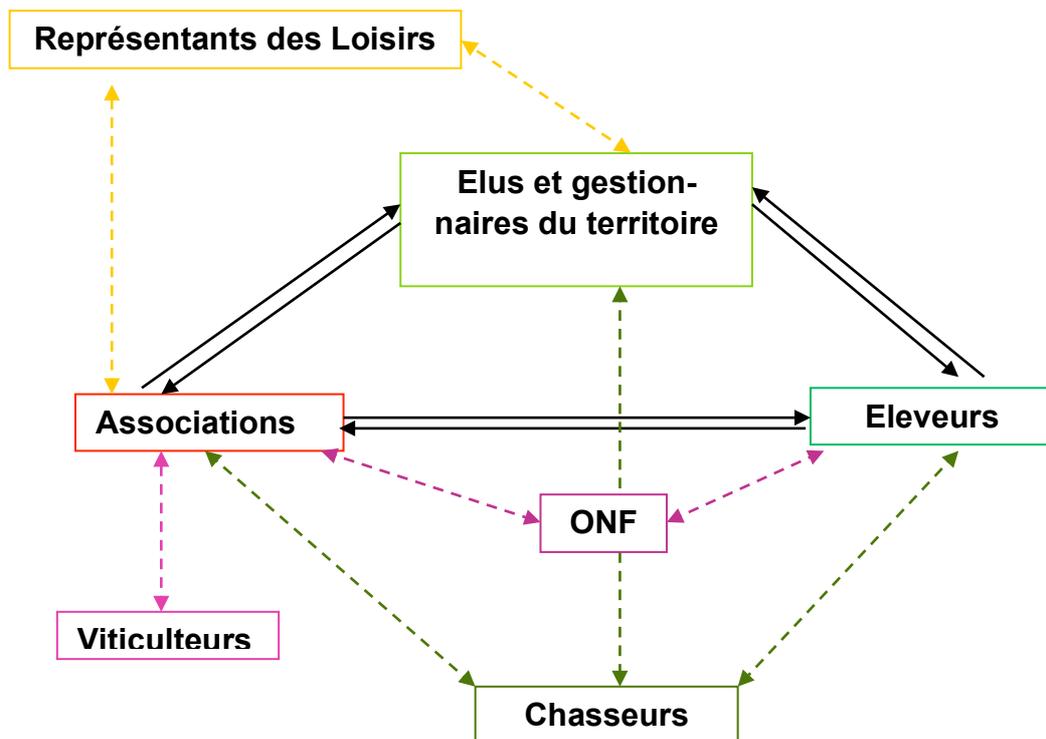
Les loisirs motorisés tout particulièrement sont vus comme une menace, et ce, par quasi-totalité des acteurs de la zone.

« Les quads particulièrement sont problématiques, même d'une manière générale. Pas seulement pour les aigles amis en plus ils reviennent le terrain, donc c'est problématique pour la botanique. On n'est plus simplement sur la directive oiseaux ZPS mais ça impacte aussi sur les sites Habitats. Ca bousille les sentiers et hors sentiers aussi... le problème de terrain c'est aussi avec les motos, motos tous terrains. » (un responsable associatif).

L'escalade est aussi un problème part entière dans la mesure où cette activité se situe directement sur l'habitat de cette espèce protégée. Il s'en suit des menaces lié à la gêne causée par les grimpeurs, qui perturbent l'animal et le fragilisent. D'autres activités sont aussi citées comme menaces directes de l'Aigle : Vol à voile, planeurs, sentier de la falaise, site de la grotte de l'Orthus.

« L'escalade c'est une menace pour les aigles car ce sont des animaux très territoriaux, qui sont très sensibles à la présence d'humains sur leur site. », Lacaze suivi AdB

Enfin, l'ONF agit par le biais de l'OCAGER : Opération concertée d'aménagement et de gestion de l'espace rural, sorte de groupe de travail regroupant tous les types d'acteurs et qui concerne la gestion des espaces ruraux, les incendies en misant sur le remise en place du pâturage pour préserver les forêts des incendies. L'ONF essaye de réintroduire du pâturage sur le massif de Saint Guilhem, sur environ 300 hectares de forêt domaniale.



Au cours de chacun de ces entretiens le nom de Natura 2000 a été prononcé en tant que directives à prendre en compte, un cadre plus global dans lequel il faut s'inscrire. Mais ce que l'on peut tirer de ces entretiens c'est surtout la distance entre les associations et le cadre Natura 2000. Les actions menées localement par ces acteurs s'inscrivent généralement dans Natura 2000, du moins ne le remettent pas en cause mais ne se revendiquent pas de cette structure mais plutôt d'initiatives individuelles liées à chaque association. Qu'en est-il de la place de Natura 2000 dans les jeux d'acteurs au Pic Saint Loup ?

3.3.2 La place de Natura 2000 dans ces actions

Notre compréhension du rôle de Natura 2000 dans le jeu social du Pic Saint Loup est restée limitée, car une seule personne a pu être rencontrée, travaillant sur le site des gorges de l'Hérault. Sur le site du Pic Saint Loup, dont le DocOb est en phase d'élaboration le technicien de Natura 2000 réalise actuellement un travail de communication auprès des acteurs locaux, afin de comprendre le territoire et comment les différents acteurs l'utilisent. Mais également afin d'expliquer que Natura 2000 ne viendra pas s'opposer à leurs activités. Ces différents acteurs locaux sont : la fédération de chasse, l'agriculture à travers de la chambre ou des agriculteurs directement, la fédération de pêcheurs, l'ONF, les propriétaires forestiers, fédération randonnée pédestre, les élus (28 communes), l'état (DDTM, DREAL)...

Natura 2000 du PSL commence tout juste à vraiment communiquer avec les gestionnaires d'autres Natura 2000 en France. Ces échanges sont de type informatif, les Natura 2000 en phase d'application donnent des conseils au Natura 2000 en phase d'élaboration. Ils essayent de se monter en collectif, association.

Les objectifs Natura 2000 face aux enjeux individuels

Beaucoup d'acteurs locaux considèrent que Natura 2000 est trop loin de leur réalité. Face à ce décalage, ils estiment que leurs pratiques sont remises en cause :

« le problème c'est que Natura 2000, ils sont bien gentils parce que eux ils voient ça dans leur bureau ! Or c'est nous les acteurs de terrain, et nous on sait que chaque commune, chaque région a des pratiques, des cultures différentes qui ne sont pas formatées dans leurs...qui ne sont pas comme eux ils voudraient forcément, ou qui ne correspondent pas ! En Alsace ils chassent de certaines façons, dans les Landes, ils chassent d'une autre façon, parce que c'est pas forcément le même gibier, avec des dates différentes des nôtres, parce que ça correspond à leurs pratiques de chasse. [...] On ne peut pas mener pareil tout un département, toute une région ou tout un pays avec les mêmes règles, parce que ça ne se ressemble pas ! Normalement avec ça, on se défend, on défend la chasse, on défend nos pratiques individuelles » (un chasseur).

Si les opérateurs peuvent comprendre que chaque acteur défend en priorité ses enjeux individuels, cela pose cependant problème à la conduite d'une initiative concertée telle que Natura 2000 :

« Même si je suis rentré de groupe de travail complètement dépité où l'intérêt personnel l'emportait sur l'intérêt collectif. Des gens qui regardent que leur parcelles à eux, leurs problèmes à eux. Souvent les gens quand on leur donne la parole, il la prenne des choses qui leur concernent à eux. Souvent l'intérêt général ça ne fonctionne pas trop ».

Le cas des loueurs de Canoë kayak est aussi révélateur de l'impuissance de Natura 2000, mais cette fois ci par absence de réglementation. En effet ce sont les seuls à ne pas payer de taxe sur l'eau, ils ne rendent de compte à personne, excepté la jeunesse et sport en matière de sécurité. Face à ça, les autres utilisateurs des courts d'eau se sentent discriminé en comparaison avec les loueurs de Canoës kayak et fon ainsi le reproche à Natura 2000 de

leur déplier le tapis rouge. La limite ici est que Natura 2000 ne peut faire que des propositions en partenariat avec les acteurs qui acceptent de travailler avec eux.

Les difficultés à « enrôler » les acteurs : l'exemple du sanglier

comme nous l'avons développé en première partie, la fermeture du milieu a entraîné l'augmentation de la population de sangliers, un problème qui concernerait la plupart des acteurs du territoire. Les dégâts causés par leur présence sont en effet importante, d'une part dans les cultures, d'autre part dans les activités humaines : les cultures de plein champ sont touchées, mais aussi les viticulteurs, les trufficulteurs, et les éleveurs qui voient leurs troupeaux abîmés. Sans compter les collisions avec des voitures, qui se multiplient chaque année :

« On est dans un secteur où l'agriculture est noyée dans la garrigue. Donc chaque terre est entourée d'une population importante de sangliers et des dégâts sont assez rapides, en l'espace d'une nuit les sangliers peuvent vraiment remettre en question toute la production de l'année» Conseiller chambre d'agriculture.

« Les gens qui font des cultures, par exemple mon collègue qui en fait beaucoup, lui il se fait tout bouffer. D'ailleurs il ne plante plus à l'automne alors qu'il faudrait. Il ne plante plus en automne parce qu'il est sûr qu'en hiver tout est bouffé» Eleveur

« Avec tout le cortège de problèmes que ça engendre, l'agriculture, les collisions avec les voitures... c'est surtout ça c'est les collisions avec les voitures et puis les dégâts. L'animal en lui-même n'est pas dangereux pour l'homme. Mais peut être qu'un jour il va le devenir, malgré tout» Chasseur

S'ils ne sont pas les derniers à se plaindre du problème du sanglier, les chasseurs sont souvent désignés comme les principaux responsables de la situation pour l'avoir trop peu chassé, voir en ayant favorisé sa reproduction par des pratiques d'agrainages. Ce sont en premier lieu les agriculteurs qui avancent de tels arguments, considérant les dégâts fait à leurs cultures comme de moins en moins supportables.

« La Fédération de la chasse subventionne les sociétés de chasse locales pour donner du grain au sanglier. C'est-à-dire, ils achètent du maïs l'été pour nourrir les sangliers, au prix où sont les céréales aujourd'hui et certains pays d'Afrique qui crèvent la dalle...» éleveur

« Ah les sangliers c'est une catastrophe, moi j'ai essayé de semer du sainfoin en bas-fond, c'est impossible. Si l'on ne clôture pas c'est impossible, et dès qu'on met du fumier on se fait tout labourer» Eleveur

Si la fédération de chasse est bien tenue de verser des indemnités en cas de dégâts aux cultures, ces dernières sont jugées dérisoires et trop complexes à obtenir par la profession. Chasseurs et agriculteurs entretiennent donc des relations délicates qui se répercutent au plan institutionnel sur les organismes les représentant :

« Là on est dans des situations où une bonne partie des dégâts ne sont pas déclarés, parce que les agriculteurs trouvent que c'est inutile au niveau du montant des dédommagements et des démarches. Alors nous ça nous pose des soucis, on a une statistique qui est fautive. Et cela ne facilite pas l'objectivation du débat, parce qu'on discute pas de la même chose avec la fédération» Conseiller en chambre d'agriculture

Cependant, les chasseurs n'entendent pas endosser seuls ces accusations et oppoent leurs arguments. Ils avancent d'une part le fait que l'agraine n'est pas mis en place pour faire augmenter les populations, mais au contraire pour éloigner les animaux des cultures.

« L'agraine de dissuasion est autorisée par la préfecture à certaines périodes. Donc durant cette période, on agraine modérément de façon à les maintenir à l'opposé des cultures» Chasseur

Ils soutiennent ensuite que, loin de laisser la population de sanglier augmenter, ils se trouvent obligés de chasser bien plus qu'ils ne le souhaiteraient du fait des réglementations préfectorales : organisation de battues administratives, obligations de prélèvements :

« C'est les préfets qui ont la gestion du territoire et disent à la fédération attention y a trop de dégâts, y a trop d'accidents, y a trop de sangliers. Il faut mettre la pression sur la chasse. Et donc après les fédérations de chasse nous mettent la pression à nous. Par arrêté préfectoral selon les départements, en prolongeant la chasse ou en anticipant l'ouverture, pour qu'on ait beaucoup plus de jours de chasse. Et en prélever un maximum. [...] C'est ce qu'on n'aimerait pas forcément faire ! Mais si on n'a pas les entrées dans le carnet de battue, si y a pas marqué qu'on a tué les sangliers, on va se faire taper sur les doigts par la fédération de chasse » (Un chasseur).

Ils sont également soutenus par les élus, qui soulignent que le problème de sous-chasse du sanglier n'est pas lié à l'absence de bon vouloir des chasseurs mais plutôt à des considérations démographiques :

« Il faut savoir que la population des sangliers monte, celle des chasseurs baisse, ils deviennent de plus en plus vieux, on leur a enlevé les chevrotines, donc ils ratent ! » (un élu).

Il faut dire que dans certains villages ruraux, les chasseurs rendent service en entretenant les chemins communaux, en pourvoyant les fêtes de village en viande de gibier, et peuvent représenter un poids électoral important :

« Ca c'est une mare qu'est derrière Saint Guilhem, la commune, un puits qu'on a tout remonté les murs, tout était tombé, et maintenant elle garde l'eau, le puits pareil on a tout refait, on a tout restauré le puits, c'est communal ça , donc on a l'appui de la mairie en matériel donc c'était le camion, enfin on a pu réhabiliter ça, et c'est que des petites actions comme ça qu'on fait, donc » (un chasseur).

« En fait on a une grosse activité, c'est la chasse sur le village. Les chasseurs sont très influents pour beaucoup de choses. » Elu.

Constatant l'importance du problème du sanglier pour les agriculteurs, l'opérateur Natura 2000 a voulu se saisir du problème et ainsi embrasser leurs enjeux des acteurs avec l'idée, en faisant un pas vers eux sur un sujet peu important en termes de conservation, de pouvoir bénéficier de leur soutien dans la conduite des actions suivantes. Ce faisant, l'opérateur est cependant venu se heurter aux tensions existantes entre les acteurs du territoire et n'a pu aller au bout de son initiative :

« On a voulu leur dire "on vous entend et on va voir ce qu'on peut faire", on a marqué dans nos sous objectifs opérationnels gestion du sanglier et ça n'a pas été vu d'un bon œil... Le problème du sanglier est géré par d'autres instances, disons la DDTM, la fédération départementale [de chasse], la chambre d'agriculture, et c'est un peu en opposition sur ça, l'agriculture et la chasse. [...] La fédération départementale [de chasse] nous a demandé de le retirer de nos sous-objectifs (...) moi je les ai appelé pour leur dire d'expliquer au CoPil pourquoi, parce que bon on retire pas un truc comme ça. Cependant quand on a envoyé le compte-rendu aux agriculteurs avec marqué dessus "retiré à la demande de" ça a fait un peu monter la mayonnaise. [...] C'est un exemple de problème d'un acteur du territoire qu'on a voulu entendre... On n'aurait pas voulu aller jusque là, on se fait récupérer sur un problème de territoire » Opérateur Natura 2000

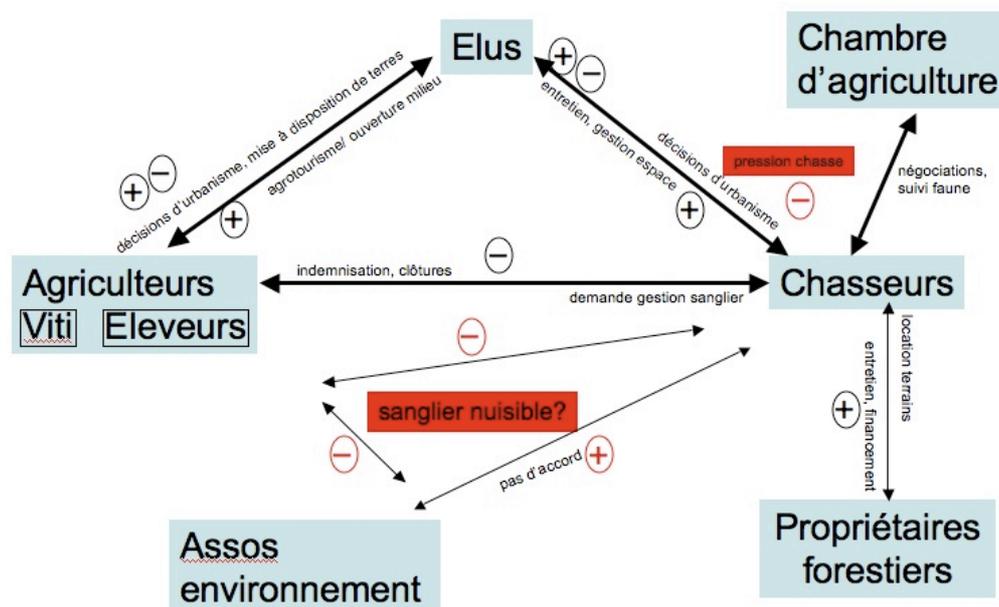
Au delà de l'implication de l'opérateur, les agriculteurs et les propriétaires forestiers considèrent que les chasseurs sont dépassés par le problème sanglier, et qu'une solution pour le faire reculer serait de le classer nuisible. Les chasseurs s'opposent farouchement à cette éventualité, et ils sont, sur ce point, rejoints par les associations environnementalistes. Cela

pourrait être le départ d'une coopération plus prononcée avec des chasseurs plus attentifs aux intérêts des associations environnementales.

« Chaque année il y'avait une association qui attaquait l'arrêt nuisible, l'arrêté préfectoral nuisible au tribunal. Ils sont philosophiquement contre le principe des espèces nuisibles, du piégeage... On travaille avec la LPO, les associations de protection qui ne sont pas anti-chasse. Alors il peut y avoir débat sur est ce qu'on chasse trop ou pas assez ? Alors il y a ce débat-là : est-ce que cette espèce il faut la chasser ou pas ? Mais ce n'est pas un débat pour ou contre la chasse, on est pas du tout sur ce débat-là hein » fédération de chasse

« Les écolos, même les extrémistes ont du mal quand même à classer une espèce nuisible. Au moins ils ont ça de louable. » Chasseur

Ces mesures sont révélatrices du système en place.



La stratégie de recul de Natura 2000

Avec le cas du sanglier, les agents de Natura 2000 se sont rendu compte qu'il leur était difficile d'intervenir sur un territoire déjà traversé de conflits et de jeux politiques sans s'y engager. En voulant agir en faveur des agriculteurs pour mieux les enrôler dans le dispositif, l'opérateur a bien failli se mettre à dos une autre catégorie d'acteurs au moins aussi importante pour la réussite de son action, les chasseurs. Dans la mesure où les actions projetées en matière de sanglier étaient assez éloignées de ses préoccupations premières, sa réaction est de se replier sur ses prérogatives de base : la gestion des espèces et des habitats d'intérêt communautaire, sans chercher à « faire plaisir » :

« On n'est pas là non plus pour se plier à la demande des gens sur un site, on propose quelque chose et on essaye de travailler ensemble, et dans ensemble ben aussi nous, et on doit se faire respecter et dire que non si il ya un autre qui vous intéresse on va le faire de notre côté et puis si vous voulez participer vous venez nous voir, mais voilà, enfin nous on a manqué un peu de fermeté et je pense qu'on va être un peu plus autoritaire, il faudrait qu'on

gagne dans ca. [...] Ça ne veut pas dire qu'on ignore ce que vous avez comme problème sur le territoire, c'est à dire d'accord on entend, mais Natura 2000 n'est pas le canal pour résoudre les problèmes, nous allons leur signaler qu'ils faut qu'ils passent par tel organisation, a tel niveau ».

Il s'agit donc de focaliser les partenariats avec les acteurs qui ont compris les enjeux de Natura 2000... ou qui n'ont d'autre choix que de passer par Natura 2000 pour faire avancer leurs enjeux individuels. C'est le cas avec les fédérations de loisir vert, comme la randonnée pédestre. Ces derniers se sont vus convier l'étude d'impact pour les tracés des sentiers de randonnée :

« Ils ont ce reflexe de venir nous voir. Natura 2000 leur fournis des conseils pour réaliser le tracé ayant un impact réduit sur l'environnement. Dans ce cas la collaboration est possible ».

4. DISCUSSION

4.1 EN QUOI LA MÉTHODOLOGIE UTILISÉE ET LES RÉSULTATS OBTENUS RÉPONDENT À LA PROBLÉMATIQUE ?

Nous allons maintenant reprendre chaque point théorique de la méthode, pour analyser ce qu'on a fait à travers des exemples de résultats obtenus et ainsi en tirer ce que nous avons compris vis-à-vis de l'action de Natura 2000.

4.1.1 *Quelle place chaque acteur donne-t-il à Natura 2000 ?*

Dans la sociologie de l'action organisée, on cherche le sens que chaque acteur donne à ces actions. Pour cela nous avons conduit des entretiens semi-directifs avec chaque acteur, en essayant de comprendre comment il intègre les politiques de Natura 2000 dans son quotidien. Concrètement, lors de l'entretien il est important pour l'enquêteur de ne pas aborder directement et de lui-même la question de Natura 2000. Le fait de dérouler sans entrer par ce sujet permet de voir la place qu'il occupe dans quotidien de l'acteur. Mais si avec cette méthode il ne sort rien, l'enquêteur se doit de provoquer l'acteur. Par exemple, plusieurs acteurs forestiers gèrent/possèdent des forêts dont certaines parcelles possèdent un intérêt écologique particulier (qu'elles soient classées ou non). En leur demandant de parler de leur activité et de la manière dont est gérée leur forêt au quotidien, il ressort tout naturellement la question des enjeux de protection environnementale. Et ainsi apparaît en filigrane la notion de Natura 2000.

4.1.2 *Effets d'agrégations*

Dans notre méthode, nous avons cherché à obtenir des effets d'agrégations dans les réponses des différents acteurs interviewés. En effet on ne peut pas appréhender la question des enjeux environnementaux à l'échelle de l'individu seul.

D'une part, nous avons cherché à voir la plus grande diversité d'acteurs possible. Comme vu précédemment, dès la prise de rendez-vous, 6 catégories d'acteurs avaient été définies : les chasseurs, les forestiers, les agriculteurs, les élus, les associations environnementales et les acteurs de loisirs. Voir l'ensemble des catégories d'acteurs permet de définir les relations qu'ils entretiennent entre eux, et de savoir comment ces relations se répondent. Par exemple, en interrogeant les acteurs agricoles (de domaines différents) nous avons tenté de définir leurs relations avec les chasseurs, relations qui existent surtout à travers la question l'impact de la faune sauvage sur les cultures. Et à l'inverse en interrogeant les acteurs de chasse (du chasseur au représentant de la Fédération de chasse de l'Hérault) nous nous sommes aperçus que leurs relations avec les agriculteurs passaient également par la question des dégâts aux cultures par le gibier. Aussi, parfois différentes catégories voient leurs relations d'une manière différente. C'est le cas pour les acteurs des activités de pleine nature qui disent avoir en général des relations cordiales avec la majorité des autres acteurs, alors que certains acteurs (notamment les propriétaires terriens et les associations environnementales) peuvent avoir une vision totalement différente (voire totalement négative).

D'autre part, nous avons tenté d'interviewer un nombre suffisant d'acteurs par catégorie dans la limite de temps impartie (3 jours de terrain seulement). Nous avons recueilli différents pratiques qui nous ont permis de détecter des récurrences dans les réponses des différents acteurs. Ces récurrences nous ont ensuite aidé à comprendre tous les comportements liés aux enjeux environnementaux en rapport avec Natura 2000. Si on reprend l'exemple des relations chasseurs-agriculteurs, en interrogeant les 6 acteurs agricoles il est ressorti des entretiens le problème du sanglier. Ainsi la manière dont les chasseurs gèrent ces populations en sureffectif est le point focal des relations avec les agriculteurs.

Ensuite, un autre point fort qui va entrer en compte dans les jeux des acteurs est l'urbanisation. L'urbanisation ou l'étalement urbain invite les différents acteurs et utilisateurs du territoire à se côtoyer, et coexister tous ensemble sur le même espace. Pour que cela soit possible, il faut que chacun y trouve son espace, ce qui complique les relations entre acteurs (chasseur, loisirs motorisés, viticulteurs et riverains). Pour aboutir à ce constat, nous avons mis en évidence des récurrences sur la problématique de des terres et l'eau.

4.1.3 Comment Natura 2000 influence les jeux d'acteurs ?

La méthode nous recommandait de regarder comment les acteurs négocient et échangent des possibilités de comportements. Ainsi nous avons analysé les entretiens pour en sortir des constats forts sur les relations entre catégories d'acteurs. Ceci dans le but de définir de quelle manière les opérateurs de Natura 2000 peuvent influencer les jeux d'acteurs. Pour expliquer, nous allons prendre deux exemples distincts.

Le conflit chasseur-agriculteur et Natura 2000

Dans le cas du conflit chasseur-agriculteur, l'annonce d'une possible intervention de l'opérateur Natura 2000 sur la régulation des populations de sanglier a déclenché une série de réactions de la part de multiples acteurs impliqués, montrant bien la dimension systémique du jeu social. La tentative s'est donc arrêtée très précocement, témoignant aussi de la faiblesse des ressources dont dispose l'opérateur pour peser sur les comportements des acteurs.

Relations élus, associations environnementales et Natura 2000

Natura 2000 influence l'urbanisation via la directive Habitat, et par là s'invite dans le jeu d'acteurs élus et associations environnementales du territoire.

Comme on l'a vu plus haut, l'écu gère et dirige sa ville en fonction de ses priorités et des contraintes réglementaires et administratives. Pendant que certains misent sur l'identité rurale et cherche à limiter l'étalement urbain, d'autres préfèrent agrandir le territoire pour augmenter la capacité d'accueil des visiteurs, l'économie. Ainsi, les élus locaux en général, le maire en particulier, ont un grand rôle dans l'aménagement du territoire et la gestion du patrimoine. Un des élus interrogés a déclaré : « *le Maire c'est le roi* » en ce sens qu'il prend les décisions relatives à l'urbanise.

Dès lors, les associations environnementales vont faire du lobbying auprès des élus pour faire prendre en compte les aspects environnementaux, protection de l'habitat, faune et flore dans la politique des élus. Ainsi, les objectifs des associations environnementales les conduisent à développer de bonnes relations avec les élus qui sont une ressource à leurs yeux (les élus détiennent le « pouvoir » de décision). Une environnementaliste interrogée a déclaré que les élus sont des alliés quand ils sont réveillés et intéressés, c'est-à-dire quand ils se préoccupent réellement des enjeux environnementaux de leur territoire.

De même, les élus négocient leur possibilité de comportement auprès des associations environnementales notamment dans l'élaboration des plans d'aménagement urbain afin de s'assurer de l'intégration des aspects environnementaux dans la gestion du foncier, par exemple, au moment de l'élaboration du plan local d'urbanisme (PLU).

4.2 LIMITES ET PROBLÈMES

Cette partie concerne les problèmes rencontrés dans la mise en place de la méthodologie appliquée dans l'ensemble de notre travail, identifiés dans deux niveaux : au niveau de l'enquêteur et l'enquêté.

4.2.1 Des problèmes liés aux conditions d'enquête

En premier lieu, tenir le rôle d'enquêteur n'a pas été sans difficultés pour un certain nombre d'étudiants. Les problèmes à ce niveau font référence aux expériences individuelles et à la préparation du groupe d'enquêteurs par rapport à la méthodologie de l'enquête. Dans le cas des expériences individuelles pour réaliser des enquêtes, nous avons identifié des problèmes de diversité d'entretiens avec différentes structures au niveau de la forme et du fond, ce qui a compliqué le travail d'analyse devenu plus long. Cette diversité de forme d'entretien est aussi à l'origine de biais dans l'interprétation des résultats.

Pour la préparation du groupe, les problèmes font référence au temps limité dans le travail sur le terrain, partage d'informations et expériences entre les groupes d'enquêteurs, ce qui a fait un travail difficile à gérer et mettre d'accord différents pensés.

Le problème de diversité d'expériences individuelles concerne plus spécifiquement, la différente manière de gérer une enquête, problème de vocabulaire de l'enquêteur adéqué à chaque acteur. Chaque enquêteur (chaque élève) utilise son vocabulaire et a sa propre expérience qui peuvent varier d'un enquêteur à l'autre mais surtout au niveau de l'enquêté, en effet il est très important de faire attention à adapter le vocabulaire à l'enquêté. Ce problème a pu exister pour les non-francophone surtout. L'organisation du temps avec le sous groupe de trois ou quatre étudiants, puisque tous peuvent participer et/ou faire une intervention optimale et efficace, souvent il y avait des problèmes d'interruption d'un enquêteur à autre au moment de l'entretien. La façon de faire confiance à l'enquêteur et obtenir d'information pertinente, respecté dans certains cas (par exemple il y avait des cas où l'enquêteur faisait des questions très directes sur un sujet particulier face à laquelle l'enquêté répondait de manière générale hors du sujet). En fin, nous avons remarqué différentes manières de développer notre sujet principal (aborder le sujet de l'environnement, déclaré et non déclaré, par exemple il y a avait des cas où l'enquêteur demandé directement sur Natura 2000.)

Le premier problème a été identifié, dans un premier temps sur le terrain, où les réunions pour échanger d'information ont été courtes, limitant l'apprentissage et l'amélioration du guide d'entretiens pour la suite. Dans un second temps, il nous a aussi manqué du temps lors de l'interprétation des résultats et la structuration de l'analyse, où nous avons compris que l'interprétation des enquêtes et structurer les résultats demandaient beaucoup de temps. La compréhension très détaillée de chaque enquête s'est révélée presque impossible car il y a beaucoup de données à interpréter par rapport au temps imparti. Nous avons donc, été confronté à un problème de limite de temps pour partager les informations tirées des entretiens dans le but de sortir des constats forts et des liens entre acteur mais aussi pour structurer notre travail.

Le second problème concerne le manque de temps pour revenir sur le terrain, en effet il y aurait eu besoin de revenir et préparer un travail plus structuré selon les premiers résultats de nos enquêtes. De cette manière nous aurions pu récupérer des d'informations plus fines et robustes, ce qui nous aurez permis de mieux interpréter et structurer nos résultats. Par exemple, nous avons appris dans un ou deux entretiens les enjeux environnementaux liés à l'eau, certains viticulteurs deviennent inquiets du manque d'eau, une solution avancé par les élus et de détourner l'eau du Rhône, seulement les viticulteurs ne veulent pas d'une eau polluée. Nous n'avons que très peu d'informations à ce sujet, un retour sur le terrain nous au-

rez permis de comprendre les enjeux et les relations entre viticulteurs et élus qui sont soulevés à ce sujet.

Par ailleurs, d'autres problèmes ont surgi, plus liés au comportement de l'enquêté : des réponses biaisées, qui peuvent être intentionnels, dirigés, conditionnés, général et/ou hors du sujet. Ce type de réponses ne nous aide pas à structurer notre travail, au contraire elles peuvent être à l'origine d'interprétations erronées ou simplement perdre du temps dans l'interprétation car l'information est hors-sujet ou évite une réponse directe.

4.2.2 Les limites d'une méthode

Une démarche qui dépend beaucoup de l'enquêteur

La démarche de la recherche en sociologie de l'action organisée (SAO) dépend de l'intention du chercheur et donc de l'utilisation des concepts sociologiques. L'approche compréhensive, que requière cette approche sociologie demande un travail de terrain important, forcément limité dans le cadre d'une enquête de terrain de 3 jours.

Une conséquence au niveau de la collecte des données est une saturation incomplète des informations, c'est-à-dire que lors de chaque enquête, on apprend toujours de nouvelles informations, il nous manque donc une partie des informations pour comprendre les jeux d'acteurs au niveau du Pic Saint Loup. En effet, nous n'avons pas eu toutes les informations (par manque de temps de recul, et d'expériences) à propos de ce jeu d'acteur, et il est, de plus, impossible de quantifier ce manque. On ne sait pas quelle et combien d'informations on perd. On sait qu'il manque des informations et nous ne pouvons pas dire s'il faudrait un ou deux ou dix retour sur le terrain pour connaître suffisamment ce territoire et le jeu d'acteur qui le constitue, afin de comprendre comment et si Natura 2000 constitue un enjeu environnemental.

Nous avons aussi été confrontés à un problème de manque de récurrences d'enquêtés (en effet dans certains cas nous avons interrogé qu'un ou deux acteurs dans une catégorie, par exemple nous n'avons rencontré que la présidente du comité de pilotage de Natura 2000 comme acteur de Natura 2000), qui permettrait une vérification plus profonde par triangulation.

L'approche inductive de l'étude ainsi que la méthode d'entretiens non-déclarés ont eu pour conséquence de collecter un maximum d'informations pendant les entretiens et les retranscrire intégralement. Cette pratique a permis d'éviter la "censure" involontaire par l'enquêteur d'information qui pouvait nous intéresser, mais, d'un autre côté, a aussi produit des données au-delà de notre étude. Cette quantité d'informations, nous a posé problème au moment de la retranscription : celle-ci était beaucoup plus longue. De plus, dans notre temps limité, ces longues retranscriptions nous empêchaient d'analyser et de mettre en commun les nouvelles informations avec les autres groupes. C'est problématique concernant la période nécessaire à transcrire les enregistrements.

D'un autre côté, l'analyse des données ne pouvait pas inclure l'aspect "qualité" des entretiens par exemple par l'évaluation des préoccupations d'enquêteur ou enquêté. Il n'y avait pas, non plus, une triangulation, parce que toutes les informations utilisées dans l'analyse ont été obtenues par codage selon les 4 catégories. Donc, il est possible qu'il y ait des informations dans les données brutes qui peuvent contribuer à répondre à la question, mais n'ont pas été analysées parce qu'on se pouvait pas rendre compte de leur signification avec le codage utilisé.

Nous avons donc vu qu'une quantité non négligeable d'informations n'ont pas été codées ou pas analysées ; un retour aux retranscriptions aurait pu être très utile pour savoir ce que l'on devait faire du "blanc" ou "non codé". On s'est aussi demandé si ces informations auraient pu être utiles lors d'une autre enquête sur ce territoire, si pour une enquête sur un autre sujet (autre que Natura 2000) ces données pourraient être réutilisées. Comme dans le cas de tableaux de chiffres fournis par l'INSEE, ou des données climatologiques qui peuvent être utilisées par plusieurs chercheurs, et par plusieurs projets, les entretiens semi-directifs retranscrits peuvent-ils être apparentés à un jeu de données "réutilisables" ? D'un côté, ces données sont trop "orientées" à propos des enjeux environnementaux et de Natura 2000, elles seraient donc inutilisables ; d'un autre côté, ces données permettent d'identifier un jeu d'acteur sur ce territoire, il pourrait donc être éventuellement utilisé avec un autre codage, lors d'une enquête exploratoire d'un autre projet. Il paraît tout de même difficile de réutiliser ce jeu de données qui est pourtant très denses.

L'effet boule de neige peut nous emprisonner dans un réseau.

Une autre limite de notre enquête est au sujet de l'échantillonnage. En effet, pour rencontrer des acteurs, pour prendre rendez-vous pour l'entretien, on est passé généralement par un premier contact. Par exemple, pour les propriétaires forestiers, le contact du CRPF, Mr Dorrazio, nous a réorientés vers 3 propriétaires forestiers avec qui il travaillait. Un autre exemple significatif, est à propos des chasseurs, notre contact à la fédération de chasse, nous aurait orienté seulement vers des « bons chasseurs » qui comprennent les agriculteurs parfois travaillent ensemble, qui n'engrangent pas les sangliers... Un moyen pour augmenter le nombre de contacts, et d'interview est de demander à la fin de chaque entretien si l'enquêté a des contacts à nous proposer pour continuer notre enquête. Seulement même avec cette méthode il y a toujours le risque de rester « prisonniers » d'un réseau, et multiplier les entretiens au sein du même réseau. Par exemple, lorsque l'on demande aux propriétaires forestiers s'ils connaissent d'autres propriétaires forestiers, il est fort probable que l'on reste toujours dans le même réseau.

Des catégories d'acteurs pas toujours pertinentes.

Comme vu dans la méthode et dans les résultats, nous avons six catégories d'acteurs (les chasseurs, les forestiers, les agriculteurs, les élus, les associations environnementales et les loisirs). Ces catégories ont été identifiées au moment de prendre rendez-vous avec les différents acteurs. Ensuite, nous avons analysé les entretiens en suivant ces catégories d'acteurs. Seulement il a pu être très difficile de soulever des constats forts pour certaines catégories très homogènes. Par exemple la catégorie « forestiers » regroupait des propriétaires forestiers, des professionnels de l'ONF, un ingénieur du CRPF, au-delà du problème des redondances signalé plus haut, nous étions confrontés au problème de l'hétérogénéité de nos entretiens. En effet, nous avons des enquêtés qui représentent des organisations, d'autres sont des particuliers, de plus chacun a des intérêts, des problèmes différents, et il existe même des relations à l'intérieur de cette catégorie que l'on aurait dû plus comprendre. Il était donc très difficile de comprendre des constats forts, et de comprendre les relations que cette catégorie peut entretenir avec d'autres catégories d'acteur. Ce problème s'est aussi posé avec les associations environnementales, bien que toutes aient un objectif commun, leur taille, leurs actions, leur importance sont très différentes et il était difficile de sortir de tous ces entretiens des constats forts applicables à chacune. Nous aurions pu décider de remanier ces catégories, par exemple parler des propriétaires forestiers et des organisations nationales qui gèrent les forêts françaises, il se posait à ce moment la question de la repré-

sentativité de chacune de ces catégories et la logique de sortir des constats forts à partir d'un ou deux entretiens.

Pour mettre en place cette méthode, on a dû trouver des catégories d'acteurs du milieu rural, si bien souvent ces catégories ont été pertinentes, dans certains elles auraient mérité d'être remaniées, divisées, par manque d'entretien, nous ne l'avons pas fait. C'est aussi pour cela que nous avons tant de mal à avoir des résultats solides, et certaines relations peuvent s'appuyer sur une certaine partie de la catégorie. Nous avons parfois essayé de diviser une catégorie comme dans le cas des agriculteurs, nous pouvons parler dans la suite, des viticulteurs et vigneron, puis des éleveurs. Seulement un retour aux entretiens aurait pu être utile pour comprendre les véritables différences entre ces deux groupes.

Des acteurs « multi-casquettes », un « atout » que l'on n'a pas su utiliser.

Dans nos entretiens, on a rencontré plusieurs acteurs dits « multi casquettes », c'est à dire qu'ils ont plusieurs rôles dans la gestion de l'espace rural autour du Pic Saint Loup. Par exemple, le second adjoint au maire de St Guilhem-le-Désert est aussi un chasseur. Nous avons rencontré deux problèmes avec ces acteurs «multi casquettes », un premier problème a été lors de l'entretien, et le second lors de l'analyse des résultats. En effet, lors des entretiens nous parlions à un acteur, celui pour lequel nous avons pris rendez vous, par exemple, nous avons pris rendez vous avec le second adjoint au maire de Saint Guilhem, donc nous nous adressions à ce second adjoint, seulement parfois il pouvait répondre, ou parler comme un chasseur, avec notre peu d'expérience nous ne lui avons pas demandé clairement d'expliquer quand il parlait en tant que chasseur et en tant qu'adjoint au maire. Pendant les analyses des entretiens, nous n'avons pas n'ont plus séparés ces deux « casquettes ». En effet, cette interview est entrée dans la partie sur les élus, et nous n'avons pas codé différemment les paroles du maire des paroles du chasseur, toutes les paroles étaient lu comme des « paroles d'élus ».

Nous aurions pu avec cette méthode, lors de l'interview et des analyses séparer clairement les paroles de l'acteur selon ces deux ou trois casquettes, seulement avec le temps impartie et notre manque d'expérience, cela paraissaient impossible lors de ce travail. Nous revenons sur le problème que cette méthode prend énormément de temps, est aussi qu'il faut un certains nombre d'expérience. Croizier et Toenig explique dans « la régulation des systèmes organisés complexes : le cas du système politico-administratif locale » que les acteurs « multi-casquettes » peuvent être un atout pour comprendre les relations et les jeux de négociation entre chaque catégorie. Seulement, nous ne sommes pas arrivés à utiliser ces acteurs comme un atout, ils nous ont plutôt paru être une difficulté non traité, et donc nos résultats sont à nuancer.

Grille de lecture individuelle, la personnalité de chacun intervient dans l'enquête lors de l'entretien et lors de l'analyse.

Pendant cette enquête, nous étions une classe d'une trentaine d'élèves. Chaque élève a effectué un entretien puis l'a retranscrit et chaque entretien a été lu par deux ou trois personnes. Ainsi chacun a effectué son entretien avec un guide d'entretien commun, il a donc effectué cet entretien avec son expérience et aussi ces compétences. Ensuite les entretiens ont été retranscrits. Puis partagé et lu selon un codage, lors de cette étape là, la personnalité, le vécu, l'expérience de chaque étudiant est intervenue. En effet chaque étudiant relève les problèmes, les relations, les enjeux qu'il lui paraisse pertinent alors que si le même texte été lu par un autre étudiant il relèverait peut-être des choses différentes ou classerai les informations dans un autre ordre de pertinence. Bien que nous savions au moment de l'étude

qu'il fallait au maximum « oublier nos connaissances » et essayer d'analyser chaque entretien de la façon la plus objective possible, nous ne savons pas à quel point il a été possible de le faire, et à quel point ce biais intervient. Nous n'avons pas croisé nos données, codé plusieurs fois par plusieurs étudiants le même texte, pour essayer d'évaluer le biais personnel de chaque étudiant. Ensuite les informations relevées étaient mises en commun, à ce moment là aussi, il est possible que l'on est perdu certaines informations, par non retranscription par exemple parce que l'élève pensait que l'idée avait déjà été dite, que l'idée n'était pas fondamentale... Pour éviter ce biais, nous aurions pu demander que chaque retranscription soit lu et codé par plusieurs élèves, et d'analyser chaque codage. Si une personne avait fait l'étude, les récurrences l'auraient peut-être amené à modifier son codage au fur et à mesure de l'analyse des entretiens.

5. CONCLUSION

Ce travail a été réalisé par le biais d'entretiens non déclarés et semi-directifs auprès des acteurs du pic saint loup, en lien avec la gestion de l'espace rural. La question des enjeux environnementaux ne pouvant pas être appréhendée à l'échelle d'un seul individu, il nous importait de comprendre comment les acteurs négocient et échangent des possibilités de comportements, de définir de quelle manière Natura 2000 s'insère dans le jeu d'acteurs du territoire.

Nous avons donc abordé le travail d'enquête avec une hypothèse qui était que le jeu d'acteur conditionne la mise en œuvre d'actions environnementales. En mettant à jour le jeu d'acteur impliqué dans la gestion de l'espace rural autour du Pic Saint Loup, nous avons pu confirmer cette hypothèse. Cela nous a également permis de répondre à notre problématique de travail « Natura 2000 est-il un levier pour l'action environnementale autour du Pic Saint Loup ? ». En effet, les opérateurs Natura 2000, en se heurtant à ce jeu d'acteurs, n'ont pas réussi à insérer le dispositif Natura 2000 en tant que levier environnemental sur le territoire.

Pendant ce travail, nous avons été confrontés à plusieurs problèmes méthodologiques remettant en cause la fidélité de nos résultats par rapport à la réalité du terrain. Cependant, lors de l'analyse des résultats obtenus ce biais a été pris en compte, permettant une mise en perspective à la fois des résultats et de la méthodologie.

Cette expérience nous a montré les difficultés à mettre en place une méthodologie en sciences sociales. Or, lors de projets environnementaux, comprendre le jeu d'acteurs est nécessaire pour une action efficace qui s'insère dans les problématiques locales.

Par exemple, lors d'une étude pour valoriser une ressource forestière, nous pourrions réaliser un entretien avec le propriétaire forestier sur le mode de gestion de son système d'exploitation, et des entretiens avec les différents acteurs intervenants sur cette ressource. Ces entretiens bien menés et analysés permettraient de comprendre les problématiques locales en rapport avec cette ressource et ainsi intervenir sur les points clés, pour apporter quelque chose de concret, être compris et accepté par la population locale.

Nous serons donc amenés dans notre vie professionnelle à nous servir de l'enquête comme un outil essentiel pour la mise en place de projets d'ingénierie s'inscrivant dans la logique locale.

ACRONYMES ET SIGLES

DOCOB : Document d'Objectifs

ComCom : Communauté des Communes

CEN : Conservatoire des Espaces Naturels

COFIL : Comité de pilotage

DIREN

ENS : Espaces Naturels Sensibles

INSEE : Institut National des statistiques ...

ONF : Office National des Forêts

MAET : Mesures Agro-environnementales Territoriales

PLU

ZNIEFF: zones naturelles d'intérêt écologique, floristique et faunistiques. Il en existe plusieurs dans la région, dont 8 znieff-mer notamment, qui ont toutes été créées par la

DREAL-LR.

ZPS: Zones de Protection Spéciale. Directive Oiseaux Natura 2000. Lieu de rencontre privilégiée des suçeurs avicoles.

SIC: Sites d'intérêt communautaire. Directive habitat Natura 2000.

ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique

SCOT

CRPF

PDESI : Plan départemental des espaces sites et itinéraires

SCAP : Stratégie de Création d'Aires Protégées

ONCFS : office national de la chasse et de la faune sauvage

BIBLIOGRAPHIE

Olivier de Sardan. L'enquête socio-anthropologique de terrain : synthèse méthodologique et recommandations à usage des étudiants. Etudes et Travaux n°13-LASDEL.p.39. Octobre 2003

Site de la communauté de communes du pic saint loup www.cc-grandpicsaintloup.fr/
Nature et Expérience, dossier Natura 2000 pastoralisme et gestion des milieux n°2 février 2004

Réunion du 3ème comité de pilotage, Site Natura 2000 Pic Saint Loup, 24 février 2011